

ÉTUDES ET RECHERCHES

Les demandeurs d'emploi expérimentés (50 ans et plus)



Sommaire

- 1 Introduction **P 3**

- 2 Chiffres clés **P 4**

- 3 Quelles évolutions de la demande d'emploi expérimentée depuis 2010 ? **P 6**

- 4 Quel est le profil type des demandeurs d'emploi expérimentés **P 11**
en décembre 2025 ?

- 5 Quels choix de formation pour les demandeurs d'emploi expérimentés ? **P 22**

- 6 Quels sont les facteurs clés du retour à l'emploi pour les demandeurs expérimentés ? **P 24**

- 7 Comment se distinguent les profils de demandeurs d'emploi expérimentés ? **P 28**

- 8 Conclusion **P 33**

INTRODUCTION

LES DEMANDEURS D'EMPLOI EXPÉRIMENTÉS EN PAYS DE LA LOIRE

Dans un contexte marqué par le vieillissement de la population active et l'allongement des carrières professionnelles, la place des travailleurs les plus âgés sur le marché du travail constitue un enjeu majeur pour les politiques publiques de l'emploi. Cet enjeu est devenu encore plus central avec la réforme des retraites de 2023 qui prévoit le décalage progressif de l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans. De fait, cette mesure oblige les salariés à rester actifs plus longtemps pour valider leurs droits.

Si cette réforme vise à équilibrer le système de retraite, elle pose aussi la question du maintien en poste des personnes. En effet, si l'expérience professionnelle constitue un atout précieux, les personnes les plus avancées dans leur parcours peuvent rencontrer des difficultés spécifiques, comme la fatigue physique, l'adaptation aux nouveaux outils ou le regard parfois négatif des recruteurs. L'un des effets de la réforme de 2023 est l'aggravation de la vulnérabilité financière des personnes sans activité qui n'ont pas encore atteint l'âge légal de 64 ans.

Dans cette étude, les demandeurs d'emploi expérimentés sont définis comme les personnes âgées de 50 ans et plus inscrites à France Travail. Ce seuil, couramment retenu dans les analyses relatives à l'emploi des expérimentés, permet d'identifier une population susceptible de rencontrer des enjeux spécifiques en matière d'accès ou de retour à l'emploi. Le périmètre de l'étude repose ainsi sur les demandeurs d'emploi répondant à ce critère d'âge et inscrits dans les catégories administratives de suivi de France Travail.

L'analyse est menée à l'échelle de la région Pays de la Loire et déclinée à différents niveaux territoriaux afin de rendre compte des dynamiques locales du marché du travail. Cette approche territorialisée permet d'appréhender les éventuelles disparités au sein de la région.

L'étude s'appuie sur les données statistiques issues des systèmes d'information de France Travail, complétées, lorsque cela est nécessaire, par des données publiques relatives au marché du travail. Elle mobilise une approche historique afin d'analyser les principales évolutions observées depuis 2010, puis une analyse descriptive permettant de caractériser le profil des demandeurs d'emploi expérimentés selon différentes dimensions (caractéristiques sociodémographiques, niveau de formation, métiers recherchés, ancienneté d'inscription, répartition territoriale, etc.). L'étude examine également le recours à la formation ainsi que les trajectoires de retour à l'emploi de cette population.

Enfin, une analyse par classification est menée afin d'établir une segmentation des demandeurs d'emploi expérimentés partageant un profil et un parcours analogues. Cette typologie permet de mieux appréhender la diversité des situations rencontrées et d'apporter des éléments d'aide à l'adaptation des modalités d'accompagnement et à l'identification de leviers favorisant le retour à l'emploi des différents profils.

LES CHIFFRES CLÉS

LES PERSONNES DE 50 ANS ET PLUS : 1 DEMANDEUR D'EMPLOI SUR 4 EN PAYS DE LA LOIRE

Avec 76 042 personnes inscrites en catégorie A, B ou C à fin décembre 2025, les demandeurs d'emploi de 50 ans et plus représentent un quart (25,2%) de la demande d'emploi en Pays de la Loire. Par ailleurs, ce public voit sa part s'accroître d'un an avec une hausse annuelle de 2 points (+1,3 point pour la demande d'emploi totale). Cette tendance confirme la place croissante des demandeurs d'emploi expérimentés au sein du marché du travail régional, et souligne la nécessité d'y porter une attention particulière dans les analyses et les politiques d'accompagnement.



CHOIX MÉTHODOLOGIQUE : UNE ÉTUDE CENTRÉE SUR LES CATÉGORIES A, B ET C

L'analyse de la répartition par catégorie d'inscription aux niveaux régional et départemental montre que les demandeurs d'emploi expérimentés se répartissent de la même manière que l'ensemble des inscrits. Les pourcentages par catégorie d'inscription sont très similaires pour les deux populations. Par exemple, en catégorie A, l'écart n'est que de 0,1 point. Le profil des personnes expérimentées suit la même structure que la population globale des demandeurs d'emploi en termes de catégorie d'inscription.

Pour la suite de l'étude, le choix a été fait de se concentrer uniquement sur les catégories A, B et C. Ce choix permet de couvrir 80% de la population totale. En ciblant ces trois catégories, l'analyse s'appuie sur une base de données très large et représentative garantissant la fiabilité des résultats.

TAB

TABLEAU 1

RÉPARTITION DES DEMANDEURS D'EMPLOI SELON LEUR CATEGORIE D'INSCRIPTION

Catégories d'inscriptions	Ensemble des demandeurs d'emploi (%)	Demandeurs d'emploi expérimentés (%)	Écart (pts)
A	39,5%	39,4%	-0,1
B	12,0%	12,8%	0,8
C	26,8%	27,5%	0,7
D	5,4%	3,6%	-1,8
E	5,7%	4,2%	-1,5
F	3,1%	4,3%	1,2
G	7,6%	7,9%	0,3

ANALYSE TERRITORIALE : UNE SUR-REPRÉSENTATION MARQUÉE EN VENDÉE

La répartition géographique des demandeurs d'emploi expérimentés suit globalement la même dynamique que celle de l'ensemble des inscrits.

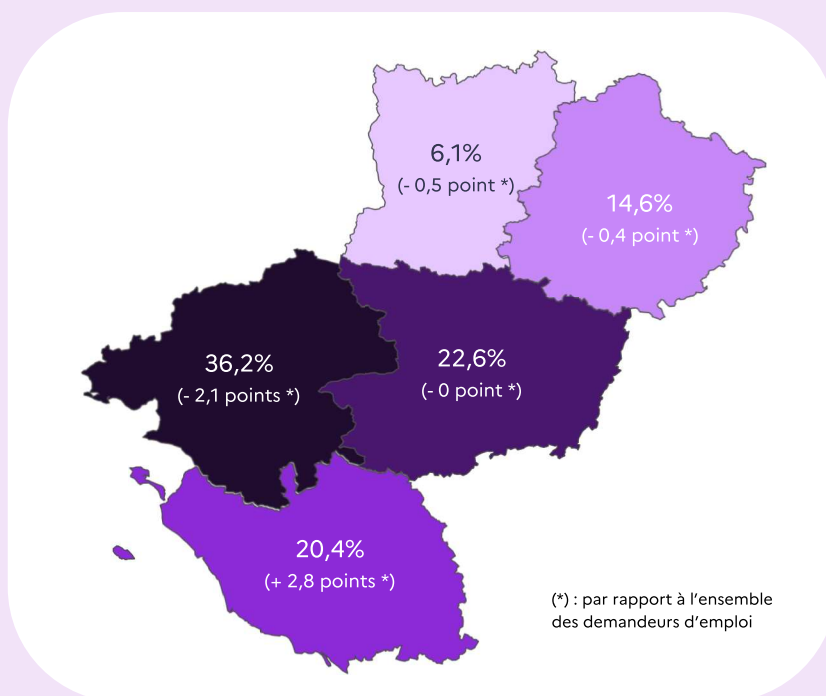
Toutefois, on observe une spécificité territoriale plus marquée pour la Vendée. Le département affiche une sur-représentation des profils expérimentés (20,4% des demandeurs d'emploi expérimentés régionaux, contre 17,6% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi).

À l'inverse, la Loire-Atlantique comptabilise proportionnellement moins de demandeurs d'emploi de 50 ans et plus (36,2% contre 38,3% au global).

Pour les autres départements, il n'y a pas de différence significative.

CARTE 1

PART DES DEMANDEURS D'EMPLOI EXPÉRIMENTÉS PAR DÉPARTEMENT - CAT. ABC



QUELLES ÉVOLUTIONS DE LA DEMANDE D'EMPLOI EXPÉRIMENTÉE DEPUIS 2010 ?

Après avoir présenté les principaux chiffres clés permettant de dresser un état des lieux de la situation actuelle des demandeurs d'emploi expérimentés, cette partie propose d'en retracer les principales évolutions depuis 2010 afin de mieux comprendre les dynamiques qui ont conduit à cette situation.

Depuis 2010, le paysage de l'emploi en France a été marqué par des réformes structurelles, notamment celles des retraites, qui ont pu avoir une influence sur le marché du travail et les profils des demandeurs d'emploi.

Trois réformes majeures ont rythmé cette période : le relèvement de l'âge légal en 2010, l'allongement de la durée de cotisation en 2014, et le report à 64 ans en 2023. Ces mesures ont progressivement modifié les comportements d'activité, incitant certains travailleurs à prolonger leur carrière tandis que d'autres se sont retrouvés en situation de recherche d'emploi plus tardivement.

Cette analyse propose d'examiner l'impact de ces réformes sur le volume des demandeurs d'emploi expérimentés, en mettant en lumière les tendances observées depuis 2010.



Depuis 2010, il y a eu 3 réformes des retraites :



2010 - Le recul de l'âge légal : un tournant majeur

Les principales mesures

- Report progressif de l'âge légal de départ de **60 à 62 ans**.
- Relèvement de l'âge du taux plein automatique de **65 à 67 ans**.
- Confirmation de l'allongement de la durée de cotisation à **41,5 années** (166 trimestres).



2014 - Le cap des 43 années de cotisation

Les principales mesures

- Allongement progressif de la durée de cotisation jusqu'à **43 années (172 trimestres) pour les générations nées à partir de 1973**.
- Hausse progressive des cotisations vieillesse.
- Création du **compte personnel de prévention de la pénibilité**.
- Amélioration de la prise en compte des stages et de certaines périodes de formation.



2023 - Le report à 64 ans

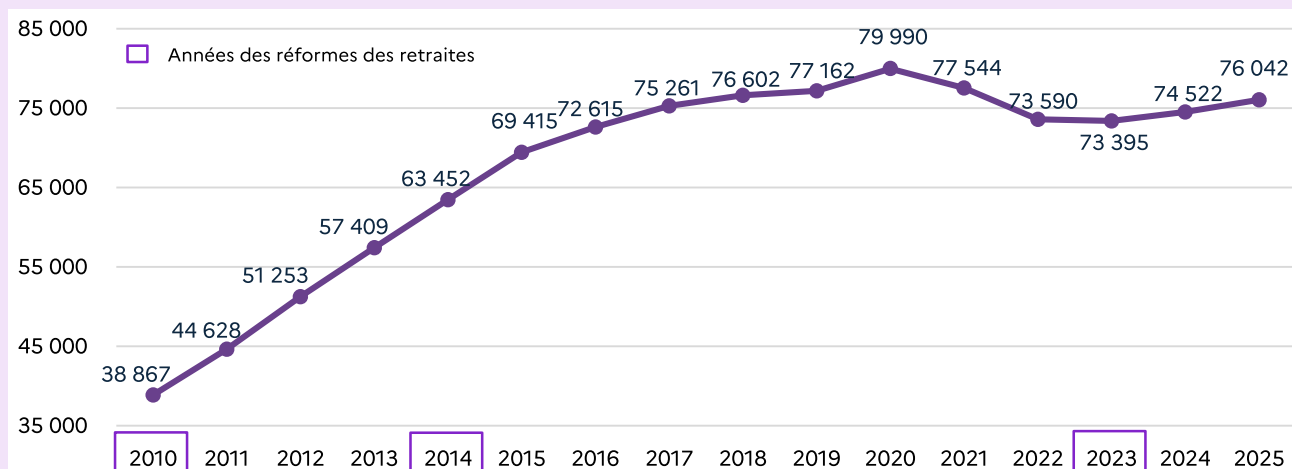
Les principales mesures

- Report progressif de l'âge légal de départ de **62 à 64 ans**.
- Accélération du passage à **43 années de cotisation dès la génération 1965**.
- Adaptation du dispositif **carrières longues**.
- Revalorisation du **minimum contributif** pour les carrières complètes.
- Renforcement des dispositifs liés à la prévention de l'usure professionnelle.

LA DEMANDE D'EMPLOI EXPÉRIMENTÉE A DOUBLÉ EN QUINZE ANS

GRAPHIQUE 1 - DÉCEMBRE DE CHAQUE ANNÉE

ÉVOLUTION DU VOLUME DE DEMANDEURS D'EMPLOI EXPÉRIMENTÉS ENTRE 2010 ET 2025 - CAT. ABC



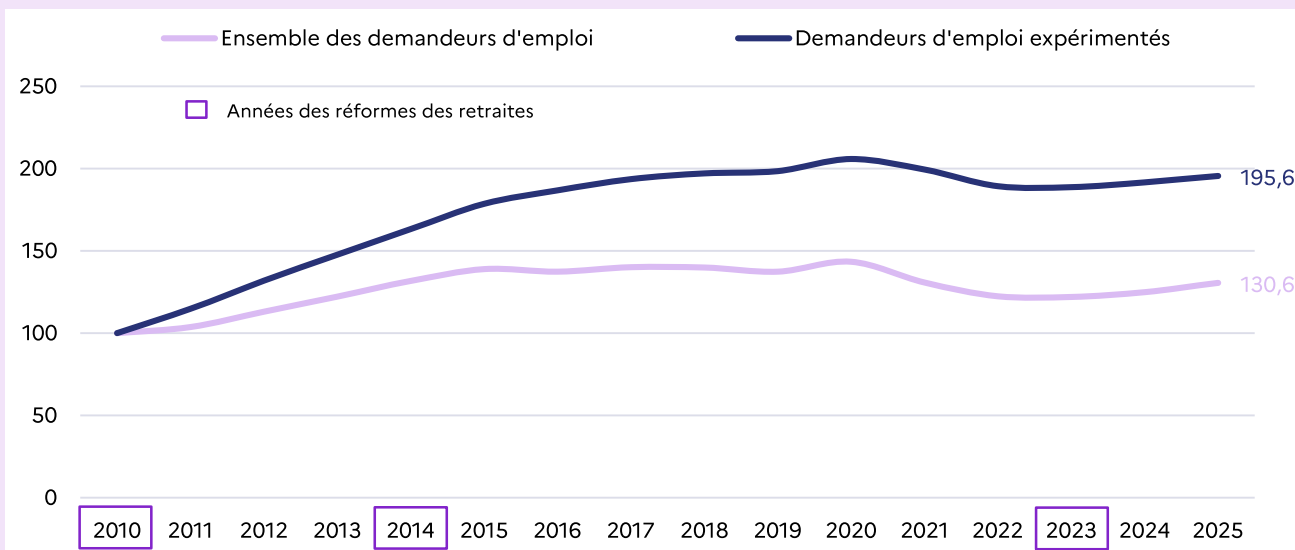
+ 106%

de demandeurs d'emploi
expérimentés
entre 2010 et 2020

Le nombre de demandeurs d'emploi expérimentés a doublé entre 2010 et 2020, passant de 38 867 à 79 990 personnes. Cette progression est continue sur toute la période, avec une hausse particulièrement marquée entre 2010 et 2015. Cette évolution s'inscrit dans un contexte de réformes successives des retraites, qui ont progressivement allongé la durée de la vie active. À partir de 2021, le nombre de demandeurs d'emploi expérimentés diminue jusqu'en 2023, avant de connaître une légère remontée en 2024 et 2025, atteignant 76 042 personnes en décembre 2025. La légère baisse observée entre 2021 et 2023 s'explique davantage par l'amélioration du marché du travail après la crise sanitaire que par les réformes elles-mêmes.

GRAPHIQUE 2

ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI (BASE 100 EN 2010) - CAT. ABC



Si la progression du nombre de demandeurs d'emploi expérimentés sur les 15 dernières années est spectaculaire, elle doit être comparée à l'ensemble de la demande d'emploi afin de vérifier si les évolutions sont spécifiques à cette tranche d'âge. La comparaison de ces deux populations sur une base identique (100) en 2010 permet de mettre en exergue l'importance de la hausse des demandeurs d'emploi expérimentés : En 15 ans, ces derniers ont vu leur nombre progresser de 95,6%. Dans le même temps, l'évolution de la demande d'emploi totale atteignait +30,6%. Cet écart de 65 points montre à quel point la demande d'emploi expérimentée a pu être impactée par les évolutions du marché du travail et les réformes de retraite successives.

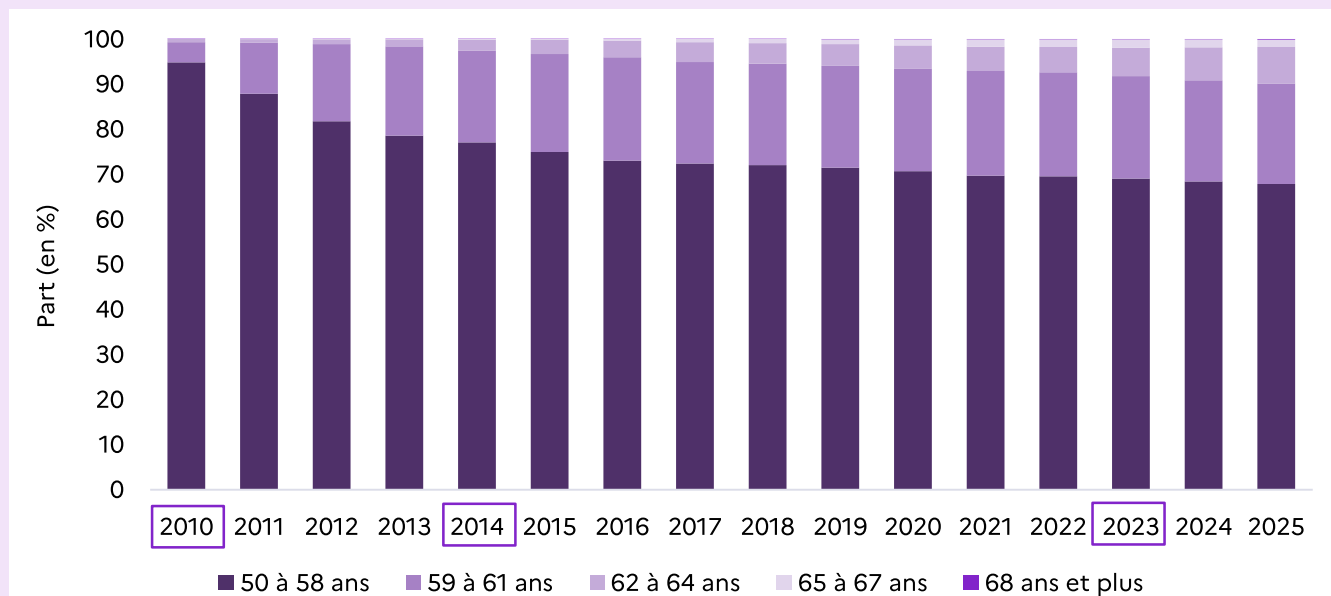
LA PART DES PERSONNES DE 59 À 61 ANS A ÉTÉ MULTIPLIÉE PAR CINQ

Entre 2010 et 2025, la structure par âge des demandeurs d'emploi expérimentés évolue progressivement vers des classes d'âge plus élevées.

GRAPHIQUE 3

ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI EXPÉRIMENTÉS PAR TRANCHES D'ÂGE ENTRE 2010 ET 2025 - CAT. ABC

DONNÉES DE DÉCEMBRE DE CHAQUE ANNÉE



LE RECU DE LA PART DES PERSONNES DE 50 À 58 ANS AU PROFIT DES 59 À 64 ANS

Les personnes de 50 à 58 ans restent largement majoritaires sur toute la période, mais leur poids diminue régulièrement, passant de 94,8% en 2010 à 67,8% en 2025, soit une baisse de 27 points. Cette évolution traduit un vieillissement global de la population des demandeurs d'emploi expérimentés avec des âges plus avancés.

En effet, la part des 59 à 61 ans progresse fortement au début de la période. Elle a été multipliée par 5 en quinze ans, passant de 4,4% à 22,3% entre 2010 et 2025, soit une hausse de 17,9 points. Cette hausse est particulièrement marquée entre 2010 et 2016, avant une stabilisation autour de 22%.

Les personnes de 62 à 64 ans voient également leur poids augmenter de façon continue. Leur part passe de 0,7% en 2010 à 8,2% en 2025, soit une hausse de 7,5 points, reflétant une présence croissante des personnes proches de l'âge de la retraite parmi les demandeurs d'emploi.

LE NOMBRE DE PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS PROGRESSE MAIS RESTE TRÈS MINORITAIRE

Les personnes de 65 à 67 ans restent très minoritaires, mais leur part progresse progressivement à partir de 2013 pour atteindre 1,6% en 2025.

Quant aux demandeurs d'emploi de 68 ans et plus, ils demeurent quasiment absents de la population des demandeurs d'emploi expérimentés, avec une part qui n'atteint que 0,1% à partir de 2020.

UNE ÉVOLUTION À INTERPRÉTER AVEC PRUDENCE

Notons que cette analyse repose sur une répartition en pourcentage. Il ne signifie pas que le nombre de demandeurs d'emploi de 50 à 58 ans diminue en valeur absolue, mais que leur part dans l'ensemble de la demande d'emploi expérimentée diminue car les autres tranches d'âge progressent plus rapidement.

MALGRÉ LEUR NOMBRE LIMITÉ, LES PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS ENREGISTRENT LA PLUS FORTE PROGRESSION DEPUIS 2010

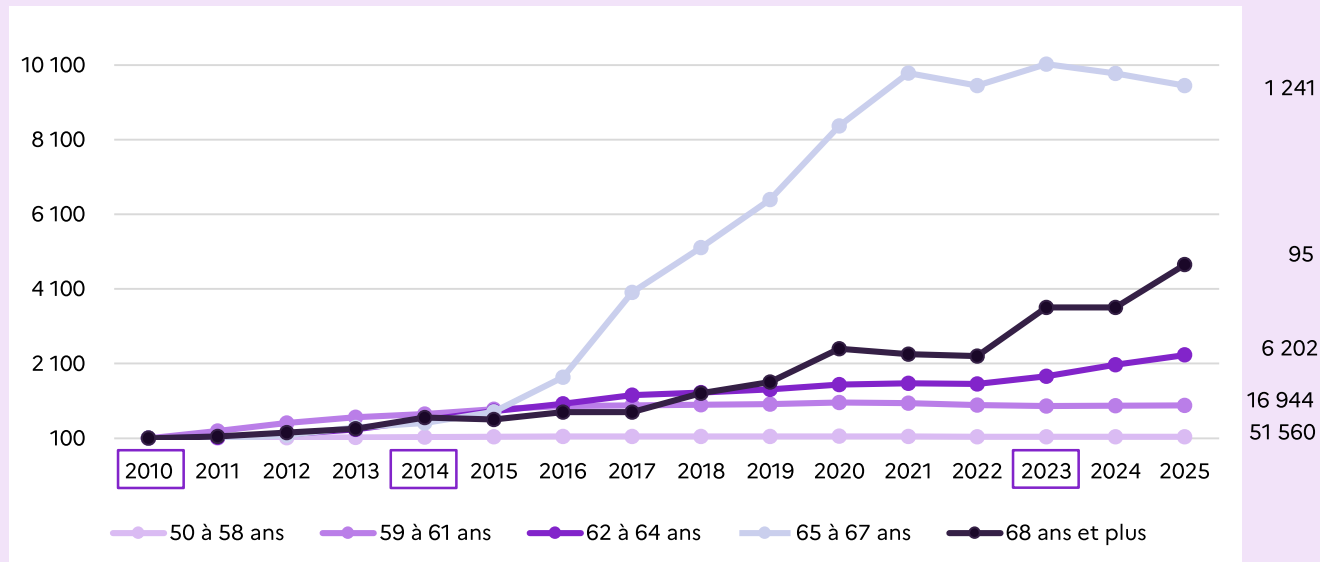
GRAPHIQUE 4

ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI EXPÉRIMENTÉS PAR TRANCHE D'ÂGE (BASE 100 EN 2010) - CAT. ABC
DÉCEMBRE DE CHAQUE ANNÉE

□ Années des réformes des retraites

2010 = base 100

Repère en volume
(DEFM expérimentés
ABC : 76 042)



LES PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS CONCENTRENT LES PLUS FORTES HAUSSES

Les personnes âgées de 65 à 67 ans et plus connaissent la progression la plus spectaculaire. Leur indice passe de 100 en 2010 à près de 10 000 en 2023, soit un effectif environ 100 fois supérieur à celui observé en 2010. La progression ralentit ensuite légèrement entre 2023 et 2025, tout en restant à un niveau très élevé. Cette dynamique traduit l'arrivée progressive de nouvelles générations concernées par le recul de l'âge de départ à la retraite.

Les personnes de 68 ans et plus enregistrent également une forte augmentation. Après une évolution modérée jusqu'en 2017, leur nombre progresse rapidement à partir de 2018 pour atteindre un indice proche de 4 800 en 2025, soit un volume 50 fois supérieur à celui de 2010. Cette évolution est cependant à relativiser compte tenu de la faible volumétrie représentée.

DES ÉVOLUTIONS PLUS LIMITÉES AVANT 65 ANS

Les évolutions sont nettement plus modérées pour les autres tranches d'âge.

Les personnes de 62 à 64 ans enregistrent une hausse continue de leur indice, passant de 100 en 2010 à environ 2 332 en 2025, soit plus de 20 fois le niveau initial.

Les personnes de 59 à 61 ans connaissent une progression importante jusqu'en 2020, où l'indice dépasse 1 000, avant une phase de stabilisation autour de 965 à 980 en fin de période.

Enfin, les personnes de 50 à 58 ans enregistrent une évolution beaucoup plus limitée, avec un indice passant de 100 à 140 en 2025. Cette progression modérée masque néanmoins une hausse en volume de plus de 14 000 individus, en raison d'un niveau initial déjà élevé. Ainsi, malgré une croissance proportionnellement plus faible, elle demeure la tranche d'âge la plus nombreuse tout au long de la période étudiée.

L'ÂGE MOYEN PROGRESSE, REFLET DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION INSCRITE A FRANCE TRAVAIL

Entre 2010 et 2025, l'âge moyen des demandeurs d'emploi de catégorie ABC progresse de manière continue, aussi bien pour l'ensemble des demandeurs d'emploi que pour les personnes âgées de 50 ans et plus, traduisant un vieillissement progressif des inscrits à France Travail.

L'ÂGE MOYEN DE L'ENSEMBLE DES DEMANDEURS D'EMPLOI PASSE DE 36 ANS À PRÈS DE 39 ANS



Pour l'ensemble des demandeurs d'emploi, l'âge moyen passe d'environ 36 ans en 2010 à près de 39 ans en 2025. La hausse est particulièrement marquée entre 2010 et 2016, puis le vieillissement se poursuit à un rythme plus modéré.

Après un pic autour de 2022-2023, on observe une légère diminution en 2025, mais l'âge moyen reste supérieur à celui observé en début de période.

LE VIEILLISSEMENT CONCERNE AUSSI LES PERSONNES EXPÉRIMENTÉES

Concernant les demandeurs d'emploi âgés de 50 ans et plus, leur âge moyen augmente de manière quasi continue, passant d'environ 54 ans en 2010 à plus de 56 ans en 2025.

Contrairement à la population totale, cette évolution est très régulière, sans baisse notable sur la fin de la période.



UN VIEILLISSEMENT STRUCTUREL DE LA POPULATION INSCRITE À FRANCE TRAVAIL

L'augmentation de l'âge moyen, tant pour l'ensemble des demandeurs d'emploi que pour les 50 ans et plus, confirme le vieillissement de la population inscrite à France Travail.

Cette évolution s'inscrit dans un contexte de vieillissement de la population active et de recul progressif de l'âge de départ à la retraite, qui conduisent les demandeurs d'emploi expérimentés à demeurer plus longtemps sur le marché du travail.

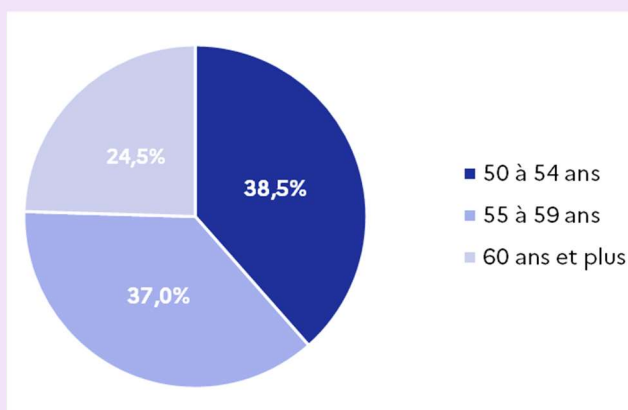


QUEL EST LE PROFIL TYPE DES DEMANDEURS D'EMPLOI EXPÉRIMENTÉS EN DÉCEMBRE 2025 ?

Après avoir analysé les évolutions historiques du nombre de demandeurs d'emploi expérimentés depuis 2010, cette partie s'intéresse à leur profil. Elle présente les principales caractéristiques de cette population inscrite à France Travail à travers plusieurs dimensions, telles que l'âge, le sexe, le niveau de qualification ou encore les métiers recherchés. Cette analyse permet de mieux cerner le profil des demandeurs d'emploi expérimentés et d'identifier les spécificités qui les distinguent de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

50-59 ANS : LE CŒUR DE CIBLE DES PROFILS EXPÉRIMENTÉS

GRAPHIQUE 5
RÉPARTITION DES DEMANDEURS D'EMPLOI
EXPÉRIMENTÉS SELON LEUR ÂGE - CAT. ABC



L'analyse de la répartition par tranche d'âge des demandeurs d'emploi expérimentés au niveau régional, met en évidence une forte concentration des effectifs sur la tranche des 50-59 ans en décembre 2025. Les personnes de 50-54 ans constituent la part la plus importante avec 38,5%, talonnés de très près par les personnes de 55-59 ans qui représentent 37,0% des demandeurs d'emploi expérimentés. Les personnes âgées de 50 à 59 ans représentent donc les trois quarts de la demande d'emploi senior.

Les demandeurs d'emploi âgés de 60 ans et plus représentent ainsi un quart de la demande d'emploi expérimentée. Cette représentativité met en exergue une situation particulière : la demande d'emploi expérimentée ne se limite pas aux quinquagénaires en seconde partie de carrière mais concerne également une part significative de personnes proches de l'âge de la retraite.

UNE SUR-REPRÉSENTATION FÉMININE DANS LA DEMANDE D'EMPLOI EXPÉRIMENTÉE

RÉPARTITION DES DEMANDEURS D'EMPLOI SELON LEUR SEXE - CAT. ABC

Demandeurs d'emploi expérimentés



Ensemble des demandeurs d'emploi

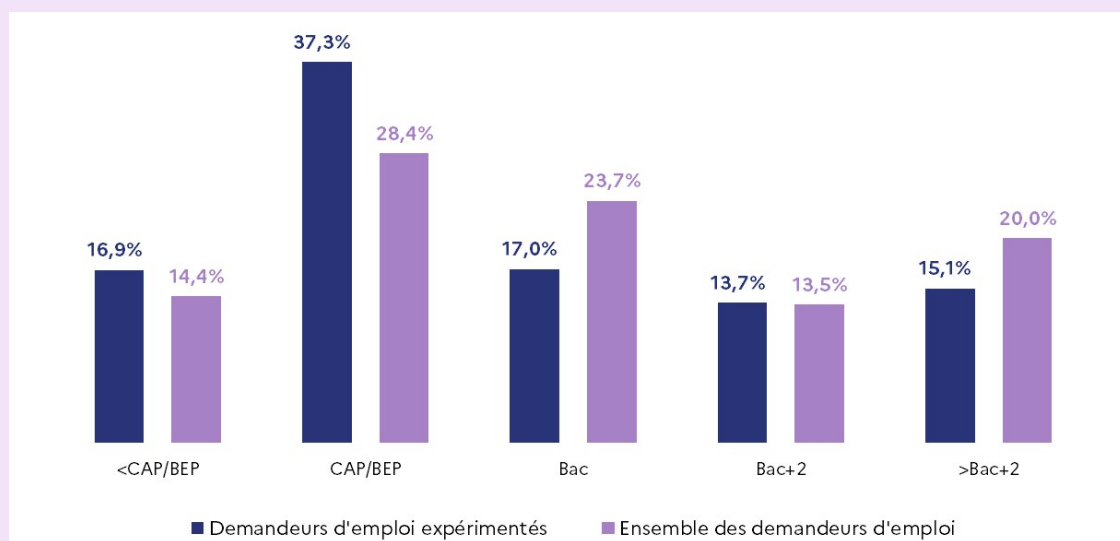


En Pays de la Loire, 55,4% des demandeurs d'emploi expérimentés sont des femmes en décembre 2025 (soit + 3,3 points par rapport à l'ensemble des demandeurs d'emploi). Les catégories B et C se distinguent par une présence particulièrement élevée de femmes : elles représentent 62% des demandeurs d'emploi expérimentés dans ces catégories, contre 56% pour l'ensemble des publics. Cette sur-représentation confirme une exposition plus marquée des femmes expérimentées aux situations d'activité réduite. De plus, dans tous les départements la part des femmes est systématiquement plus élevée pour les demandeurs d'emploi expérimentés que pour l'ensemble des inscrits.

LA FORCE DES ANNÉES D'EXPÉRIENCE

GRAPHIQUE 6

RÉPARTITION DES DEMANDEURS D'EMPLOI SELON LEUR NIVEAU DE FORMATION - CAT. ABC



Le profil sur la formation des demandeurs d'emploi expérimentés en Pays de la Loire met en évidence des parcours de formation marqués par le poids historique des filières techniques et de l'apprentissage. De manière générale, leur niveau de diplôme apparaît plus faible que celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi, ce qui peut constituer un frein à certaines opportunités professionnelles. Plus d'un senior sur deux possède un diplôme inférieur ou égal au CAP/BEP, soit un écart de +11,4 points par rapport à l'ensemble des demandeurs d'emploi. Cette tendance s'accroît avec l'âge, le CAP/BEP s'imposant comme la norme de référence pour 41,6% des 55-59 ans.

À l'inverse, les diplômes de l'enseignement supérieur sont moins représentés chez les profils de 50 ans et plus. La sous-représentation est significative pour les niveaux Bac (-6,7 points) et supérieurs au Bac+2 (-4,9 points). Chez les personnes de plus de 60 ans, seuls 28,2% détiennent un titre de niveau Bac+2 ou plus, contre 33,5% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Les départements de la Sarthe, Mayenne et Vendée se distinguent par une part particulièrement élevée de demandeurs d'emploi expérimentés titulaires d'un CAP ou d'un BEP (autour de 40%), traduisant le poids des métiers industriels, artisanaux et de production. À l'inverse, la Loire-Atlantique affiche une structure de qualification plus diversifiée, avec une proportion plus importante de diplômés du supérieur (20,4% de niveau supérieur à Bac+2), reflétant la diversité du tissu économique départemental.



9,9%

demandeurs d'emploi expérimentés
cadres
(+ 1,4 point)

8,8%

demandeurs d'emploi expérimentés
ouvriers qualifiés
(+ 1,4 point)

Avec les années, les demandeurs d'emploi expérimentés acquièrent un niveau de qualification légèrement supérieur à la demande d'emploi totale. On compte ainsi davantage de cadres (+ 1,4 point) et d'ouvriers qualifiés (+ 1,4 point) chez ces profils. L'expérience professionnelle apparaît comme un levier pour gravir les échelons tout au long de la carrière, indépendamment du diplôme de départ.

Ces qualifications sont en adéquation avec l'économie locale. La Loire-Atlantique se distingue par une plus forte proportion de cadres. À l'inverse, le département de la Vendée, plus industriel, valorise davantage les métiers opérationnels et l'expertise de terrain, avec une grande majorité d'employés.

CÔTÉ VIE PRIVÉE : DES FOYERS INSTALLÉS ET UNE VIE FAMILIALE EN TRANSITION

La situation personnelle des demandeurs d'emploi expérimentés reflète logiquement leur avancée dans la vie.

La majorité d'entre eux vivent en couple (54,5%). Cette situation conjugale s'accroît avec l'âge et se confirme particulièrement en Mayenne et en Vendée.

Côté enfants, la vie familiale semble, dans l'ensemble, associée à des contraintes relativement limitées en matière de disponibilité pour l'emploi. En effet, ces profils ont le plus souvent un seul enfant à charge (19,8%) et sont moins fréquemment concernés par des configurations familiales plus nombreuses, ce qui peut, dans certains cas, alléger l'organisation du quotidien (modes de garde, coordination des horaires).

Cependant, l'influence de la situation familiale sur la recherche d'emploi varie sensiblement selon l'âge. Entre 50 et 54 ans, les responsabilités familiales sont souvent encore importantes, ce qui peut renforcer l'attachement à une certaine stabilité géographique. Cette contrainte tend à s'atténuer entre 55 et 59 ans, période durant laquelle une majorité (60,2%) n'a plus d'enfant à charge. À partir de 60 ans, cette évolution se confirme nettement : près des trois quarts (72,9%) des personnes expérimentées vivent sans enfant au foyer. Cette nouvelle configuration peut offrir davantage de disponibilité et de souplesse pour envisager un retour à l'emploi.

Parallèlement, l'avancée en âge s'accompagne plus fréquemment de transitions personnelles, telles que des séparations ou la perte d'un conjoint. Ces situations, plus présentes dans ces tranches d'âge, peuvent également influencer les trajectoires professionnelles.

Ainsi, en fin de carrière, l'employabilité semble se situer à l'intersection de plusieurs dynamiques : une plus grande latitude dans l'organisation personnelle, mais aussi, pour certains, la nécessité de se réadapter à la suite d'événements de vie.



Sur-représentation des demandeurs d'emploi expérimentés ayant **un enfant à charge** :

19,8%

(+ 4 points)

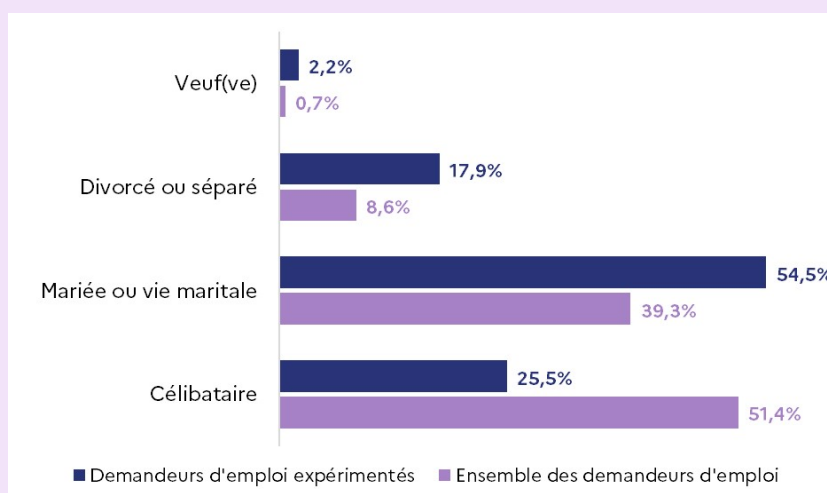
Sous-représentation des demandeurs d'emploi expérimentés **sans enfant à charge** :

56,4%

(- 2,9 points)

GRAPHIQUE 7

RÉPARTITION DES DEMANDEURS D'EMPLOI SELON LEUR SITUATION FAMILIALE - CAT. ABC



L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE FACE AU RISQUE DE CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE

Les demandeurs d'emploi expérimentés sont structurellement plus exposés à l'éloignement du marché du travail.

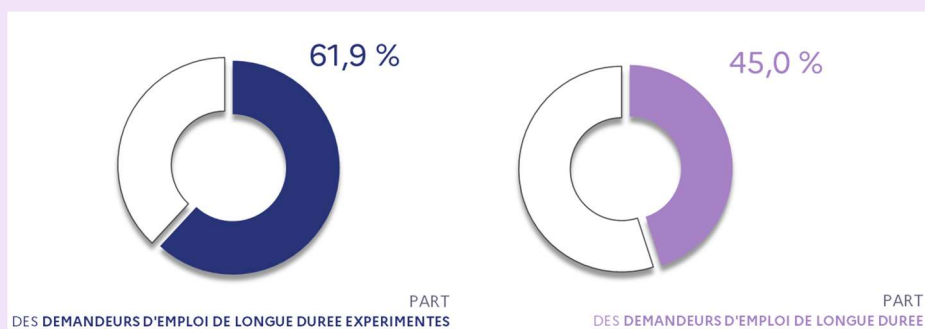
En Pays de la Loire, 62% d'entre eux sont inscrits depuis plus d'un an, contre 45% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi. Cette vulnérabilité s'accroît avec l'âge : si le chômage de longue durée reste minoritaire chez les moins de 26 ans, il concerne près de 70% des expérimentés de 60 ans et plus.

Le chômage de longue durée n'empêche pas le recours à l'activité réduite. Les demandeurs d'emploi expérimentés de longue durée sont sur-représentés en catégorie A (sans activité) : 26,3% de la DEFM expérimentée (contre 17,8% de la DEFM totale) et en catégories B et C (avec une activité réduite) : 35,5% contre 27,1%. Pour ces derniers, les contrats courts ne servent pas toujours de tremplin vers un emploi durable, mais fonctionnent comme un "sas" de maintien dans l'emploi, entrecoupés de périodes de chômage.

Géographiquement, c'est en Loire-Atlantique que l'écart avec la population globale est le plus élevé (+5,3 points), tandis que la situation semble légèrement plus fluide en Mayenne (+0,9 point).

GRAPHIQUE 8

RÉPARTITION DES DEMANDEURS D'EMPLOI SELON LEUR DURÉE DE CHÔMAGE - CAT. ABC

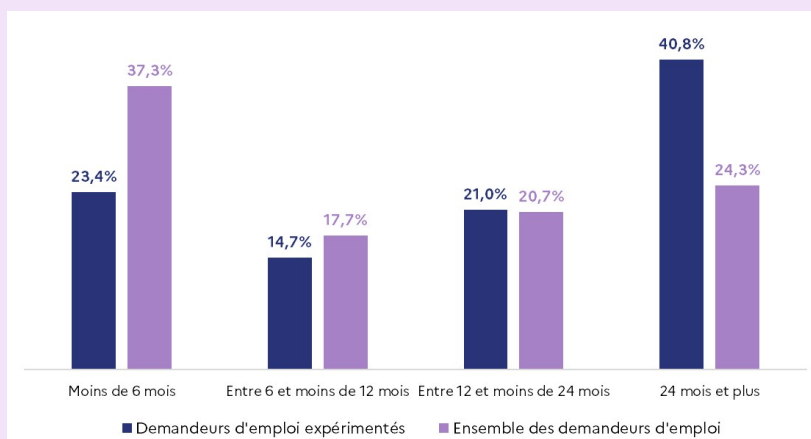


L'analyse détaillée de la durée de chômage révèle une sur-représentation marquée des demandeurs d'emploi expérimentés inscrits depuis plus de 24 mois. Fin 2025, 40,8% d'entre eux sont inscrits depuis au moins deux ans, soit 16,6 points de plus que l'ensemble des demandeurs d'emploi. Le basculement est spectaculaire selon l'âge : alors que 58,8% des moins de 26 ans sont inscrits depuis moins de 6 mois, près de la moitié des 60 ans et plus (48,5%) sont au chômage depuis plus de 24 mois.

Ce constat est généralisé à tous les départements : la part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de deux ans est systématiquement deux fois plus élevée chez les personnes expérimentées.

GRAPHIQUE 9

RÉPARTITION DES DEMANDEURS D'EMPLOI SELON LEUR ANCIENNETÉ D'INSCRIPTION - CAT. ABC



UN ACCÈS À L'INDEMNISATION FORTEMENT CONDITIONNÉ À L'ÂGE

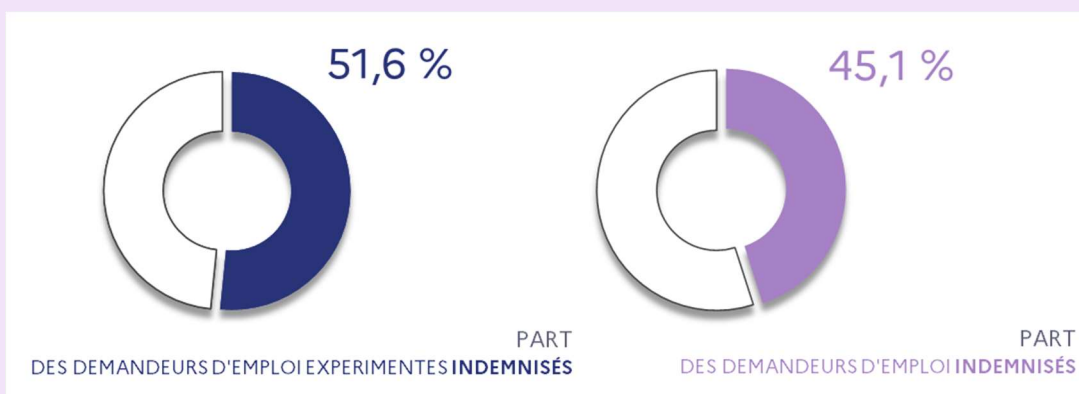
Les demandeurs d'emploi expérimentés se caractérisent par une meilleure couverture financière face au chômage, reflet d'une expérience professionnelle facilitant l'ouverture de droits à allocation et permettant de les protéger davantage de la précarité immédiate.

En matière d'indemnisation, ce public se distingue par une proportion de personnes indemnisées supérieure à la moyenne globale : en septembre 2025, 51,6% des profils expérimentés sont indemnisés au niveau régional, contre seulement 45,1% pour l'ensemble des inscrits (soit un écart de plus de 6 points). Cette tendance est homogène sur tout le territoire, avec une particularité pour la Vendée, où l'accès à l'indemnisation de ce public dépasse de 2,7 points l'ensemble de la demande d'emploi du département.

Cette situation financière s'explique par le facteur générationnel, l'accès aux allocations variant fortement selon l'âge. Alors que les personnes de moins de 50 ans sont moins souvent indemnisées (seulement 44,9% de bénéficiaires pour les 26–49 ans), la tendance s'inverse en fin de carrière. Entre 55 et 59 ans, les demandeurs d'emploi indemnisés deviennent majoritaires, atteignant 52,2%. Ce taux grimpe à 59,4% chez les personnes expérimentées de 60 ans et plus, confirmant que l'expérience accumulée constitue un rempart financier décisif lors d'une perte d'activité.

GRAPHIQUE 10

RÉPARTITION DES DEMANDEURS D'EMPLOI SELON LEUR STATUT D'INDEMNISATION - CAT. ABC



MÊME S'ILS SONT MINORITAIRES, LES DISPOSITIFS DE FIN DE DROIT SONT PLUS PRÉGNANTS CHEZ LES DEMANDEURS D'EMPLOI EXPÉRIMENTÉS

Parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi expérimentés, 44,1% bénéficient de l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE), soit une proportion plus élevée que pour l'ensemble des demandeurs d'emploi. Cependant, ils ont également plus souvent recours à des dispositifs de fin de droit, tels que l'allocation de solidarité spécifique (ASS).

Au sein de la population indemnisée, le recours à l'ARE est massivement prédominant chez les plus jeunes, représentant 96,6% des bénéficiaires chez les moins de 26 ans et 91,1% chez les 26–49 ans. Toutefois, cette part diminue chez les demandeurs d'emploi expérimentés au profit des régimes de solidarité, se stabilisant à 86,1% pour les 55–59 ans ainsi que pour les 60 ans et plus. À l'inverse, le recours à l'ASS est quasi inexistant chez les moins de 26 ans (0,1% des indemnisés), mais progresse nettement en fin de carrière : il atteint un pic de 13,0% chez les 50–54 ans, puis se maintient à un niveau élevé chez les 55–59 ans (11,8%) et les 60 ans et plus (11,7%).

Pour les personnes expérimentées, ces allocations jouent un rôle crucial de relais financier ou de maintien partiel dans l'emploi jusqu'à la retraite. Face aux difficultés de retrouver un emploi durable, ces indemnités sont un véritable "sas de fin de carrière" : il leur permet de garder un pied sur le marché du travail tout en sécurisant la validation de leurs derniers trimestres de pension.



44,1%

sont **bénéficiaires de l'ARE**
(+ 3,4 points)

6,3%

sont **bénéficiaires de l'ASS**
(+ 3,3 points)

SERVICES À LA PERSONNE, COLLECTIVITÉ ET SUPPORT À L'ENTREPRISE : L'ORIENTATION PRIVILEGIÉ POUR LES PROFILS EXPÉRIMENTÉS

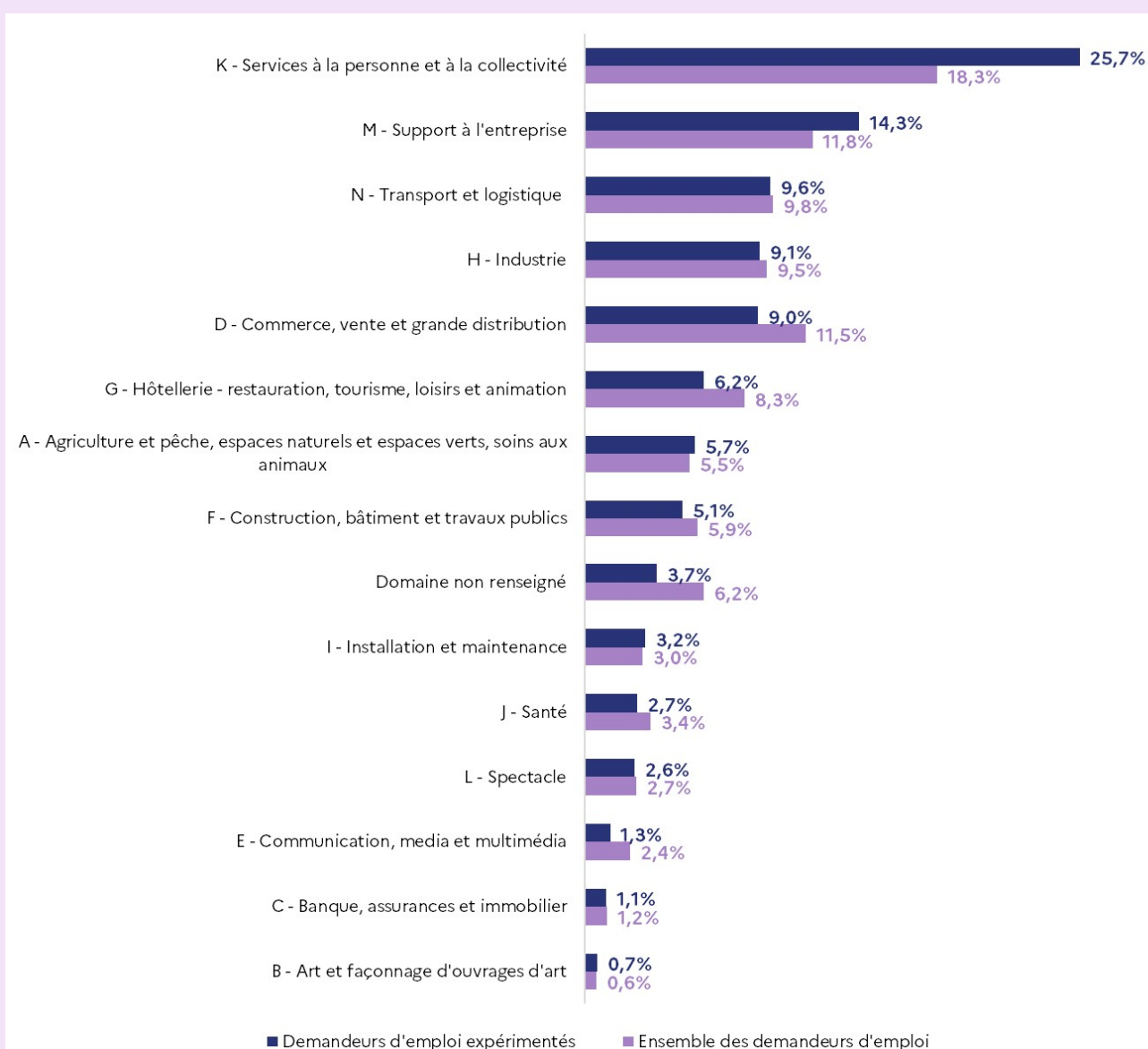
Les orientations professionnelles des demandeurs d'emploi expérimentés s'orientent majoritairement vers les secteurs du soin et du support à l'entreprise. Leurs projets professionnels, se concentrent pour plus d'un quart d'entre eux sur les services à la personne et à la collectivité (25,7%), fortement talonnés par les fonctions de support à l'entreprise (14,3%).

Cette concentration s'explique en grande partie par des effets liés à l'âge. Après des débuts de carrière plus diversifiés, orientés notamment vers des secteurs clés de l'économie ligérienne (commerce, hôtellerie) et un cœur de carrière (26-54 ans) pouvant être lié à des métiers plus physiques (industrie, BTP, logistique), le cap des 55 ans marque une rupture. L'usure professionnelle peut entraîner un repli contraint vers des postes moins physiques : les services à la personne et à la collectivité progressent ainsi pour capter 28,8% des orientations des 60 ans et plus.

Au niveau départemental, l'attrait pour le soin est présent dans tous les territoires. Quelques légères spécificités locales apparaissent toutefois : une discrète inclinaison pour l'agriculture dans le Maine-et-Loire (+0,4 point par rapport à la demande d'emploi totale) et un attrait un peu plus marqué pour le support à l'entreprise en Vendée (+1 point).

GRAPHIQUE 11

RÉPARTITION DES DEMANDEURS D'EMPLOI SELON LE DOMAINE D'ACTIVITÉ RECHERCHÉ - CAT. ABC



TOP 10 DES MÉTIERS : UNE TRADUCTION CONCRÈTE DE CES ORIENTATIONS

L'analyse des dix métiers les plus recherchés confirme la forte concentration des profils expérimentés vers les métiers du soin et de l'assistance. Le trio de tête est exclusivement composé de professions dédiées aux services à la personne et à la collectivité : assistant maternel (6,6%), employé familial (3,7%) et agent de propreté (2,8%).

Cette liste révèle également une spécificité marquante par rapport à l'ensemble des inscrits : des métiers comme chargé d'accueil, agent administratif ou conducteur de poids lourd intègrent le top 10 des personnes expérimentées alors qu'ils sont situés plus loin dans le classement global (au-delà du rang 10). À l'inverse, certains métiers plus présents dans la demande d'emploi totale, comme agent de conditionnement, perdent de leur importance chez les profils expérimentés (passant du rang 2 pour l'ensemble des demandeurs d'emploi au rang 5).

TABEAU 2

RÉPARTITION DES DEMANDEURS D'EMPLOI EXPÉRIMENTÉS SELON LE MÉTIER RECHERCHÉ - CAT. ABC

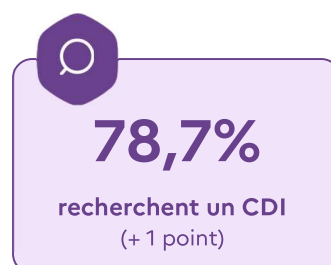
Code ROME	Libellé du code ROME	Part (en%)	Rang pour l'ensemble de la demande d'emploi
K1310	Assistant maternel / Assistante maternelle	6,6%	1
K1304	Employé familial / Employée familiale	3,7%	3
K2205	Agent / Agente de propreté de locaux	2,8%	5
M1607	Secrétaire	2,8%	4
H3302	Agent / Agente de conditionnement	2,4%	2
M1601	Chargé / Chargée d'accueil	1,9%	> 10
I1203	Agent / Agente d'entretien du bâtiment	1,6%	>10
G1607	Employé / Employée de restauration collective	1,5%	>10
M1602	Agent administratif / Agente administrative	1,5%	>10
N4101	Conducteur / Conductrice de poids lourd	1,3%	>10

PRIORITÉ À L'EMPLOI DURABLE : UNE RECHERCHE ORIENTÉE VERS LE CDI

À l'échelle régionale, la répartition des contrats recherchés par les demandeurs d'emploi est globalement proche entre les profils expérimentés et l'ensemble des demandeurs d'emploi. En décembre 2025, les demandeurs d'emploi expérimentés se positionnent un peu plus souvent sur un CDI (+1 point), ce qui réduit mécaniquement la part de ceux recherchant un CDD.

Au niveau départemental, une spécificité apparaît : en Vendée, les demandeurs d'emploi expérimentés recherchent plus fréquemment un CDI par rapport à l'ensemble des demandeurs d'emploi (+2,5 points).

Cette préférence pour le CDI atteint son pic chez les 50-54 ans (81,4% d'entre eux exprimant cette aspiration). Cette tendance s'explique par une recherche accrue de stabilité professionnelle à cet âge. À l'inverse, les jeunes de moins de 26 ans et les demandeurs d'emploi expérimentés de 60 ans et plus montrent un intérêt moindre pour ce contrat, se tournant davantage vers la flexibilité offerte par les CDD, choisis par environ 25% des individus dans ces tranches d'âge. Enfin, la recherche de contrats saisonniers reste marginale, et ce, quelle que soit la catégorie d'âge considérée.



LES ENJEUX DE L'EMPLOYABILITÉ DES PUBLICS PRIORITAIRES

Santé : une part de bénéficiaires de l'OBLIGATION D'EMPLOI qui croît avec l'âge



Les problèmes de santé deviennent un point de vigilance important avec l'âge. En effet, 18,5% des demandeurs d'emploi expérimentés sont bénéficiaires de l'obligation d'emploi en décembre 2025, soit près du double de la moyenne globale (9,5%). Cet écart, stable depuis 2024, concerne tous les départements, confirmant un phénomène structurel.



18,5%

bénéficiaires
de l'obligation d'emploi
(+ 9 points)

L'analyse par catégorie souligne une forte concentration de ces bénéficiaires au sein de la catégorie A (10,1% des demandeurs d'emploi expérimentés concernés, contre seulement 4,9% au global). Avec l'âge, cette vulnérabilité s'accroît et devient un frein majeur à l'employabilité, atteignant près de 21% chez les 55-59 ans.

Précarité financière : une exposition au RSA plus modérée

Le recours aux minima sociaux est moins fréquent chez les profils expérimentés, confirmant une plus grande stabilité financière avec l'âge. En décembre 2025, en Pays de la Loire, 7,7% des demandeurs d'emploi expérimentés perçoivent le RSA, contre 8,9% pour la demande d'emploi totale.

Cette situation peut néanmoins recouvrir certaines fragilités spécifiques : le recours au RSA est plus fréquent chez les personnes de 26 à 49 ans (11,5%) ainsi que chez les 50-54 ans (8,7%), signe probable de difficultés d'insertion plus marquées pour une partie de ces publics.



7,7%

bénéficiaires du RSA
(-1,2 point)

Résidence en QPV : un critère peu distinctif chez les demandeurs d'emploi expérimentés



7,1%

résident en QPV
(-1,2 point)

La résidence en quartiers prioritaires de la politique de la ville est légèrement moins fréquente chez les demandeurs d'emploi expérimentés, suggérant une moindre exposition à certaines situations de fragilité territoriale. En décembre 2025, 7,1% d'entre eux résident en QPV, contre 8,3% pour l'ensemble des publics. Cette légère sous-représentation s'observe d'ailleurs de manière globale et homogène sur le territoire.

Cette situation s'explique en grande partie par un effet d'âge marqué. En effet, la part des demandeurs d'emploi résidant en QPV baisse de façon linéaire avec le vieillissement : elle passe de 9,1% pour les 26-49 ans à 7,7% pour les 50-54 ans, pour chuter à 6,5% chez les 60 ans et plus. Cette tendance suggère que les publics les plus âgés ont plus souvent stabilisé leur parcours résidentiel en dehors des QPV.



MOBILITÉ : LES PROFILS EXPÉRIMENTÉS PLUS SOUVENT TITULAIRES DU PERMIS

Globalement, les demandeurs d'emploi expérimentés se distinguent par des niveaux de détention du permis plus élevés que l'ensemble des demandeurs d'emploi. La détention du permis de conduire varie fortement selon l'âge : elle concerne 84,5% des demandeurs d'emploi de 60 ans et plus, contre 57,6% chez les moins de 26 ans.

À l'échelle départementale, la Vendée affiche la plus forte proportion de demandeurs d'emploi expérimentés titulaires du permis. À l'inverse, la Loire-Atlantique concentre la part la plus importante de profils expérimentés sans permis (5,9%), en lien avec une moindre dépendance à l'automobile. En Mayenne et en Sarthe, les niveaux observés sont relativement proches de ceux de l'ensemble des demandeurs d'emploi, confirmant le rôle structurant du permis dans l'accès à l'emploi.

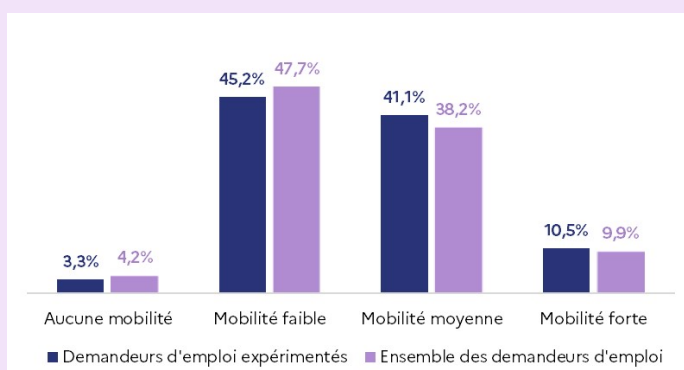


83,5%

possèdent le permis
de conduire
(+ 7 points)

UN RAYON D'ACTION ÉLARGI MAIS MAÎTRISÉ : LA CIBLE DES 15-39 KM

GRAPHIQUE 12
RÉPARTITION DES DEMANDEURS D'EMPLOI
SELON LEUR MOBILITÉ - CAT. ABC



Les demandeurs d'emploi expérimentés enregistrent des niveaux de mobilité géographique globalement plus élevés que l'ensemble des demandeurs d'emploi. Ils sont moins souvent présents parmi les personnes déclarant une absence de mobilité (-0,9 point) ou une mobilité faible (moins de 15 km ; -2,5 points). À l'inverse, ils sont sur-représentés parmi ceux déclarant une mobilité moyenne (entre 15 et 39 km) : 41,1% (+2,9 points). La part des personnes expérimentées indiquant une mobilité forte (plus de 39 km) est similaire à celle observée pour l'ensemble des demandeurs d'emploi (10,5%, soit -0,6 point).

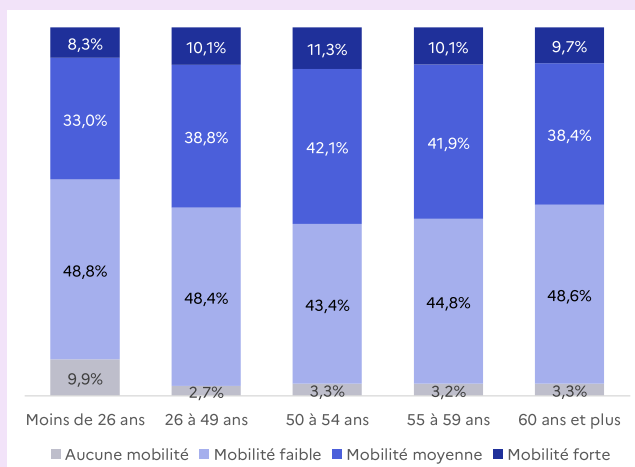
PROCHES DE CHEZ EUX À 20 ANS, PRÊTS À ROULER À 50 ANS

1 demandeur d'emploi de moins de 26 ans sur 10 déclarent une absence de mobilité dans sa recherche d'emploi (9,9%). Cette part est 3 fois plus élevée pour cette tranche d'âge.

La tendance à se déplacer augmente ensuite progressivement avec l'âge, atteignant un niveau maximal chez les 50-54 ans. Cette tranche d'âge apparaît comme la plus disposée à parcourir de longues distances, avec 11,3% d'entre eux prêts à se déplacer à plus de 39 km et 42,1% entre 15 et 39 km.

À partir de 60 ans, on observe toutefois un recentrage vers des déplacements de proximité, la recherche d'opportunités à moins de 15 km redevenant prédominante (48,6%).

GRAPHIQUE 13
PART DES DEMANDEURS D'EMPLOI SELON LEUR MOBILITÉ
ET LEUR ÂGE - CAT. ABC



MOINS D'ACTIVITÉ RÉDUITE, DAVANTAGE DE CDD RECHERCHÉS

18 600

demandeurs d'emploi
âgés de 60 ans et plus

24,5% parmi les 50 ans et plus

Avec près d'un quart des demandeurs d'emploi expérimentés (24,5%), les personnes âgées de 60 ans et plus constituent un public spécifique dont les caractéristiques se distinguent nettement des autres demandeurs d'emploi expérimentés. Elles sont **davantage inscrites en catégorie A** (45,2% contre 39,5% des demandeurs d'emploi expérimentés des Pays de la Loire) **et moins souvent en catégorie C** (18,6% contre 27,5%), traduisant une moindre présence en activité réduite. Elles se caractérisent également par une **recherche d'emploi davantage orientée vers les contrats à durée déterminée** : 25,2% recherchent un CDD contre 19,8% des demandeurs d'emploi expérimentés régionaux, tandis que la recherche d'un CDI est moins fréquente (73,0% contre 78,7%). **L'approche du départ à la retraite peut amener une partie de ce public à opter pour des missions de courte durée, dans le but de maintenir un revenu jusqu'à leur départ effectif.**

PLUS EXPOSÉS AU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE

Cette tranche d'âge est la plus exposée au chômage de longue durée. **Près de sept demandeurs d'emploi de 60 ans et plus sur dix (69,0%) sont inscrits à France Travail depuis au moins un an**, contre 61,9% des demandeurs d'emploi expérimentés des Pays de la Loire. Parmi eux, **près de la moitié (48,5%) sont inscrits depuis au moins deux ans** (contre 40,8%). À l'inverse, les inscriptions récentes de moins de six mois sont moins fréquentes (18,4% contre 23,4%). Ces éléments illustrent les difficultés accrues de retour à l'emploi à l'approche de la retraite et le risque plus élevé d'éloignement du marché du travail.

48,5%

sont inscrits
à France Travail
depuis plus de 2 ans

UNE INDEMNISATION PLUS FRÉQUENTE MALGRÉ DES DIFFICULTÉS DE RETOUR À L'EMPLOI

6/10

sont indemnisés

Malgré ces difficultés, les personnes de 60 ans et plus bénéficient plus souvent d'une indemnisation. **Près de six sur dix sont indemnisés** (59,5% contre 51,6% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi expérimentés), traduisant des carrières professionnelles plus longues ouvrant davantage de droits.

LES SERVICES À LA PERSONNE ET À LA COLLECTIVITÉ, UN SECTEUR PRIVILEGIÉ APRÈS 60 ANS

Leur profil se distingue également par des parcours professionnels davantage orientés vers les **métiers des services à la personne et à la collectivité**. Près de 29% d'entre eux recherchent un emploi dans ce domaine, une proportion supérieure à celle observée chez les autres demandeurs d'emploi expérimentés.



service à la personne
et à la collectivité

DES PARCOURS DE VIE STABILISÉS, MAIS UNE MOBILITÉ PLUS RESTREINTE

72,9%

n'ont plus d'enfant
à charge

Sur le plan personnel, les situations sont souvent stabilisées. **Près des trois quarts des personnes de 60 ans et plus n'ont plus d'enfant à charge** (72,9% contre 56,4% des demandeurs d'emploi expérimentés des Pays de la Loire, soit +16,5 points). Ils sont également **moins souvent célibataires** (20,9% contre 25,5%), ce qui reflète des configurations familiales plus établies. Ils **disposent plus fréquemment du permis de conduire** (84,5%), même si leur **mobilité géographique tend à se recentrer sur des déplacements de proximité**.

DES PROFILS CONTRASTÉS SELON LES DÉPARTEMENTS

Les chiffres clés mettent en évidence les principales particularités départementales

LOIRE-ATLANTIQUE

L'EFFET MÉTROPOLE : PLUS DE DIPLÔMÉS, MOINS DE DÉPLACEMENTS

La Loire-Atlantique se distingue par un niveau de formation plus élevé, avec une **proportion plus importante de demandeurs d'emploi titulaires d'un diplôme supérieur à Bac+2** (20,4% contre 15,1%). Côté mobilité, la forte concentration des emplois dans les pôles urbains et la performance des transports collectifs réduisent la nécessité de grands déplacements : la **mobilité moyenne** y est ainsi **sous-représentée** (35,4% contre 41,1%).

20,4%
ont un **diplôme**
> Bac+2

MAINE-ET-LOIRE

UNE DYNAMIQUE SANS PARTICULARITÉ NOTABLE

Le Maine-et-Loire affiche un profil conforme à la moyenne régionale, sans spécificité notable.

MAYENNE

DES DEMANDEURS D'EMPLOI MOINS DIPLÔMÉS MAIS PLUS MOBILES

10,3%

ont un **diplôme**
> à Bac+2

La Mayenne se caractérise par un **niveau de formation globalement moins élevé que la moyenne régionale** (10,3% ont un diplôme supérieur à Bac+2 contre 15,1%). Cependant, le public se distingue par une capacité de déplacement plus importante pour le territoire, avec une **sur-représentation des demandeurs d'emploi ayant une mobilité moyenne** (45,2% contre 41,1%).

SARTHE

MOINS D'INDEMNISATION, D'AVANTAGE DE PUBLICS PRIORITAIRES

La Sarthe présente des signes de fragilité financière plus marqués que la moyenne régionale, avec une **sous-représentation des personnes indemnisées** (47,3% contre 51,6% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi expérimentés). De plus, parmi les indemnisés, la **part de l'ASS est plus importante** (16,7% contre 12,0% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi) **au détriment de l'ARE** (81,2% contre 87,7%).

47,3%
sont **indemnisés**

10,9%

résident en **QPV**

Le département concentre une part importante de publics prioritaires, avec une nette **sur-représentation des résidents en QPV** (10,9% contre 7,1%).

VENDÉE

DES PROFILS TECHNIQUES DANS UN TERRITOIRE OÙ LA MOBILITÉ EST ESSENTIELLE

La Vendée se distingue par une **sur-représentation des femmes** parmi les demandeurs d'emploi expérimentés (58,3% contre 55,4% en Pays de la Loire). Le profil des compétences est plus technique et orienté vers les métiers opérationnels, puisque **41,6% sont titulaires d'un CAP ou d'un BEP** (contre 37,3%) et **65,9% recherchent un poste d'employé** (contre 61,5%).

58,3%
sont des **femmes**

88,6%

ont le **permis**
de conduire

Le caractère rural du territoire rend l'usage de la voiture souvent indispensable. Les demandeurs d'emploi expérimentés y affichent une forte autonomie de déplacement, avec une **majorité de titulaires du permis** (88,6% contre 83,5%) et une **sur-représentation des profils à mobilité moyenne** (47,3% contre 41,1%). Le département se caractérise également par une **sur-représentation des demandeurs d'emploi sans enfant à charge** (62,2% contre 56,4%).

QUELS CHOIX DE FORMATION POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI EXPÉRIMENTÉS ?

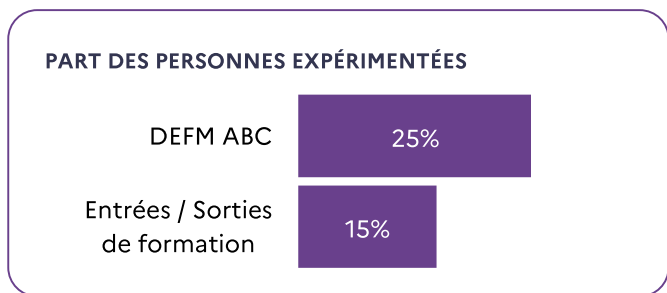
L'analyse du profil des demandeurs d'emploi expérimentés met en évidence une population disposant d'une solide expérience professionnelle, mais confrontée à des défis spécifiques en matière de retour à l'emploi. La forte exposition au chômage de longue durée, les évolutions des métiers, les besoins de reconversion ou encore l'adaptation des compétences rendent la formation particulièrement stratégique pour sécuriser les parcours professionnels en seconde partie de carrière. Les choix de formation des demandeurs d'emploi expérimentés sont donc un levier important pour leur accès à l'emploi.

LES PERSONNES EXPÉRIMENTÉES SONT MOINS CONCERNÉES PAR LA FORMATION



Entre décembre 2024 et novembre 2025, 7 576 demandeurs d'emploi expérimentés sont entrés en formation en Pays de la Loire, contre 4 692 sorties de formation.

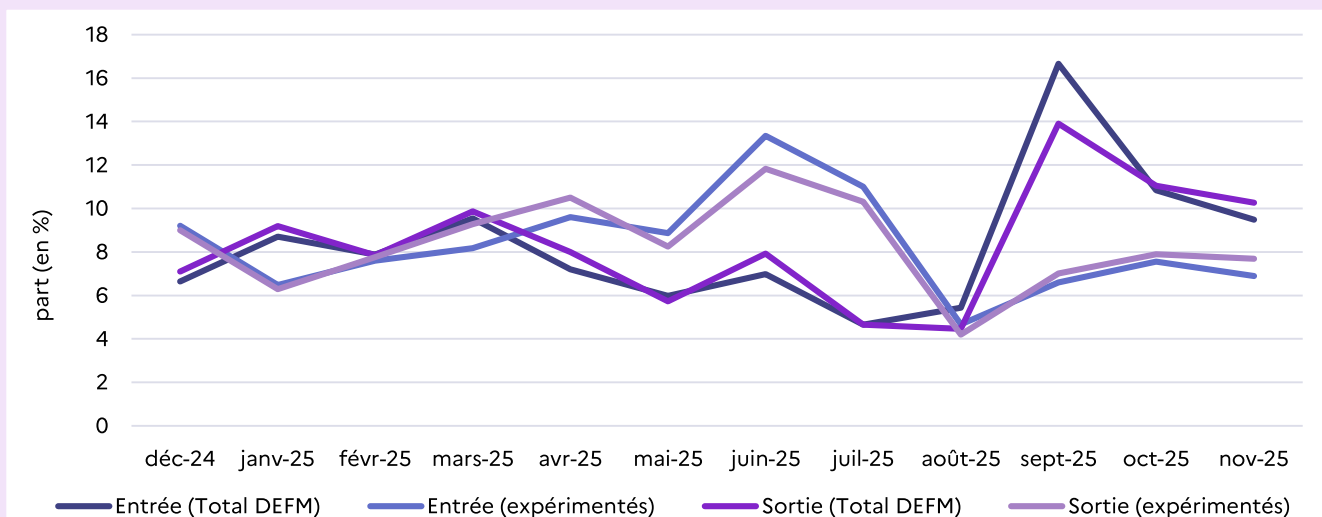
Ils représentent ainsi 15% de l'ensemble des entrées comme des sorties, tandis que leur part dans la DEFM totale atteint 25%, soit -10 points.



DES PARCOURS RYTHMÉS PAR LES PÉRIODES CLÉS DE FORMATION

La répartition mensuelle des entrées et des sorties est très proche de celle observée pour l'ensemble des demandeurs d'emploi. Les entrées en formation connaissent un pic à la rentrée de septembre, tandis que les sorties culminent en juin, traduisant la saisonnalité habituelle des parcours de formation. Les demandeurs d'emploi expérimentés suivent ainsi les mêmes rythmes d'entrée et de sortie que l'ensemble des publics, sans spécificité marquée.

GRAPHIQUE 14
ÉVOLUTION MENSUELLE DES ENTRÉES ET SORTIES DE FORMATION (EN %)



LES DEMANDEURS D'EMPLOI EXPÉRIMENTÉS SE CONCENTRENT SUR CERTAINS DOMAINES DE FORMATION

La répartition par domaine de formation met en évidence des spécialisations plus marquées chez les demandeurs d'emploi expérimentés.



Transport et logistique :
1^{er} domaine de formation
des personnes expérimentées

Le transport et la logistique demeure leur premier domaine de formation. Il représente 27,3% des entrées, contre 26,4% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi (+0,9 point). Cette spécialisation est encore plus marquée parmi les sorties, où ce domaine concentre 35,0% des formations achevées contre 24,9% pour l'ensemble des publics, soit un écart de +10,1 points.

Les personnes expérimentées sont également sur-représentées dans les formations relevant des sciences humaines, langues, pédagogie et information-communication, qui rassemblent 28,2% de leurs entrées, contre 20,8% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi (+7,4 points). Cette sur-représentation concerne également les sorties (5,8% contre 4,6%, soit +1,2 point), même si ces formations sont nettement moins nombreuses parmi les parcours arrivant à leur terme.

À l'inverse, les demandeurs d'emploi expérimentés sont moins présents dans les formations de la santé, du social et de la sécurité. Elles représentent 7,7% des entrées, contre 11,1% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi (-3,4 points), et 9,7% des sorties, contre 14,7% (-5 points).



Santé, social et sécurité :
sous-représentation

Les demandeurs d'emploi expérimentés sont également légèrement moins représentés dans les formations du commerce, marketing et finance (6,4% des entrées contre 8,2%, soit -1,8 point) ainsi que dans celles des arts, spectacle et industries créatives (2,4% contre 2,7%, soit -0,3 point).

Dans l'ensemble, les demandeurs d'emploi expérimentés s'orientent davantage vers des formations professionnalisantes dans le transport et la logistique. À l'inverse, ils sont moins nombreux à suivre des formations dans la santé ou le commerce.

LES PERSONNES EXPÉRIMENTÉES INVESTISSENT DAVANTAGE DANS LEUR PROPRE PARCOURS DE FORMATION

La répartition par type de formation fait apparaître plusieurs différences entre les demandeurs d'emploi expérimentés et l'ensemble des publics.



59,0%

des formations financées
directement par les expérimentés

Les demandeurs d'emploi expérimentés financent directement leurs formations, qui concentrent 58,6% des entrées, contre 53,0% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi, soit +5,6 points. Cette sur-représentation peut traduire une plus forte mobilisation des personnes expérimentées dans le financement de leur projet professionnel, notamment dans une logique de reconversion ou de valorisation de leurs compétences.

À l'inverse, ils sont moins présents dans les POEI (préparations opérationnelles à l'emploi individuelles), qui permettent de former un candidat avant son recrutement afin de répondre aux besoins d'un employeur (12,2% des entrées, contre 14,4% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi, soit -2,2 points). Ils sont également moins représentés dans les formations financées par le Conseil régional, principalement destinées à favoriser l'acquisition d'une qualification ou une reconversion professionnelle (17,4% contre 21,5%, soit -4,1 points).

Les POEC / OPCO (préparations opérationnelles à l'emploi collectives), destinées à répondre aux besoins de recrutement des entreprises, représentent une part limitée des entrées en formation. Les personnes expérimentées y sont présentes dans des proportions très proches de celles observées pour l'ensemble des demandeurs d'emploi (1,8% contre 1,9%).

QUELS SONT LES FACTEURS CLÉS DU RETOUR À L'EMPLOI POUR LES DEMANDEURS EXPÉRIMENTÉS ?

Après avoir analysé les parcours de formation des demandeurs d'emploi expérimentés, il convient d'analyser les effets sur leur retour à l'emploi. Si la formation constitue un levier essentiel pour adapter les compétences, accompagner les reconversions et favoriser le maintien de l'employabilité, son efficacité se mesure à travers les trajectoires professionnelles qu'elle permet de construire. L'évaluation des dispositifs d'accompagnement et de formation apporte ainsi un éclairage complémentaire sur les conditions d'insertion de ces publics et sur leur capacité à accéder durablement à l'emploi.

Cette analyse s'articule autour de trois indicateurs principaux : le **Taux de Retour à l'Emploi (TAE)**, le **Taux de Présence en Emploi Durable (TPED)**, et le **Taux d'Accès à l'Emploi 6 mois après une formation visée en "emploi direct" (FTAE)**. Chacun de ces taux apporte un éclairage spécifique sur les parcours des demandeurs d'emploi. Le TAE permet de mesurer l'efficacité globale des dispositifs d'accompagnement en termes de retour à l'emploi, tandis que le TPED offre une vision « longue durée » en évaluant la stabilité des emplois trouvés. Enfin, le FTAE met en lumière l'impact des formations professionnelles sur l'insertion rapide des demandeurs, un aspect crucial pour les publics expérimentés en reconversion.

En analysant ces indicateurs, cette étude vise à identifier les résultats sur le retour à l'emploi et de proposer des pistes d'amélioration pour un accompagnement plus efficace des demandeurs d'emploi expérimentés. Les résultats obtenus permettront également de mieux comprendre les facteurs de réussite dans les parcours d'insertion, et d'adapter les formations et les accompagnements aux évolutions du marché du travail.

LE RETOUR À L'EMPLOI PROGRESSE AVEC LE TEMPS, MAIS L'ÂGE RESTE UN FREIN MAJEUR

Concernant le taux d'accès à l'emploi, 45,5% de l'ensemble des demandeurs d'emploi accèdent à un emploi, tandis que ce taux atteint 31,7% pour les personnes expérimentées. L'écart de 13,8 points souligne une insertion professionnelle plus difficile pour les publics plus âgés.

L'évolution par mois montre néanmoins une dynamique positive : le TAE de la demande d'emploi totale passe de 15,5% un mois après l'inscription à 59,3% après douze mois, tandis que le TAE des personnes expérimentées passe de 11,0% après un mois à 41,6% après douze mois.

Cette progression traduit un effet positif dans le temps et avec un accompagnement dans le retour à l'emploi, même si les demandeurs d'emploi expérimentés restent en retrait.



LA PRÉSENCE EN EMPLOI DURABLE DEMEURE PLUS DIFFICILE POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI EXPÉRIMENTÉS



Si le taux de retour à l'emploi met en évidence des difficultés d'insertion des demandeurs d'emploi expérimentés, le taux de présence en emploi durable (TPED) montre que ces difficultés se prolongent également dans la pérennité des emplois retrouvés. Le taux atteint 14,8% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi contre 8,6% pour les personnes expérimentées, soit un écart de 6,2 points.

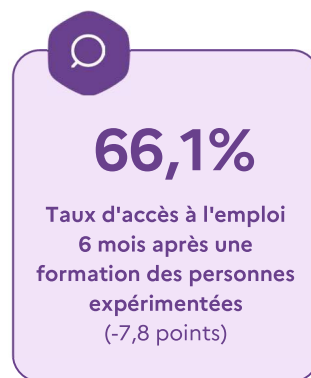
Quel que soit le public observé, la présence en emploi durable progresse au fil du temps. Elle passe de 4,5% après un mois à 19,9% après douze mois pour l'ensemble des demandeurs d'emploi, contre une progression de 2,9% à 10,8% pour les demandeurs d'emploi expérimentés.

Les demandeurs d'emploi expérimentés accèdent donc moins fréquemment à un emploi durable. Cet écart montre que les difficultés rencontrées ne se limitent pas au retour à l'emploi mais concernent également la stabilisation des parcours professionnels.

LA FORMATION : UN LEVIER D'INSERTION EFFICACE POUR LES PERSONNES EXPÉRIMENTÉES

Si les deux premiers indicateurs mettent en évidence des difficultés persistantes pour les demandeurs d'emploi expérimentés, l'analyse du taux d'accès à l'emploi après une formation présente un constat plus favorable. 73,9% des demandeurs d'emploi retrouvent un emploi dans les six mois suivant la formation, contre 66,1% des personnes expérimentées, ce qui suggère que la formation constitue un levier efficace pour favoriser le retour à l'emploi, y compris pour les publics plus âgés.

Les résultats par mois mettent en évidence une évolution positive : le FTAE de la demande d'emploi totale progresse, allant de 43,9% un mois après l'inscription à 73,9% après six mois, tandis que le FTAE des personnes expérimentées évolue de 35,9% après un mois à 66,1% après six mois.



QUELQUES DISPARITÉS TERRITORIALES DANS LE RETOUR À L'EMPLOI

Dans chaque département de la région, les demandeurs d'emploi expérimentés enregistrent des taux d'accès à l'emploi inférieurs à ceux observés pour l'ensemble des demandeurs d'emploi. Bien que les écarts soient relativement homogènes (de 12 à 15 points), des différences apparaissent selon les territoires.



La Vendée enregistre les meilleurs résultats pour les demandeurs d'emploi expérimentés, avec un TAE de 33,6%, devant la Loire-Atlantique (32,6%) et le Maine-et-Loire (31,7%). À l'inverse, la Sarthe affiche les plus faibles résultats (28,1%).

Une tendance similaire apparaît pour le TPED. Les taux restent systématiquement inférieurs chez les personnes expérimentées, la Vendée se distinguant une nouvelle fois avec 9,8%, contre seulement 6,9% en Sarthe.

Concernant le FTAE, les écarts entre demandeurs d'emploi expérimentés et ensemble des demandeurs d'emploi sont plus limités, mais demeurent présents dans tous les départements. La Vendée enregistre également le meilleur taux (69,7%), tandis que la Sarthe affiche le niveau le plus faible (63,9%).

PLUS L'ÂGE AVANCE, PLUS LE RETOUR À L'EMPLOI SE COMPLIQUE

Au sein même des demandeurs d'emploi expérimentés, les indicateurs se dégradent nettement avec l'âge. Les personnes âgées de 50 à 54 ans présentent les meilleurs résultats, avec un TAE de 40,7%, un TPED de 11,9% et un FTAE de 69,8%. Les taux diminuent ensuite chez les personnes de 55 à 59 ans (TAE de 33,2%, TPED de 8,9%, FTAE de 66,2%) avant de chuter plus fortement pour les 60 ans et plus, dont le TAE n'est plus que de 17,9%, le TPED de 3,8% et le FTAE de 46,9%.

Cette évolution met en évidence un effet âge très marqué, particulièrement à partir de 60 ans, avec des difficultés d'accès à l'emploi sensiblement accrues.

TABEAU 3
IMPACT DE L'ÂGE SUR LE RETOUR À L'EMPLOI DES EXPÉRIMENTÉS - CAT. AB

Tranches d'âge	TAE	TPED	FTAE
50 à 54 ans	40,7 %	11,9 %	69,8 %
55 à 59 ans	33,2 %	8,9 %	66,2 %
60 ans et plus	17,9 %	3,8 %	46,9 %

LE NIVEAU DE DIPLÔME FAVORISE L'INSERTION, MAIS PAS DE MANIÈRE UNIFORME

Quel que soit le niveau de formation, les demandeurs d'emploi expérimentés obtiennent des taux inférieurs à ceux observés pour l'ensemble des publics. Le niveau de formation demeure toutefois un facteur favorable.

TABEAU 4

IMPACT DU NIVEAU DE FORMATION SUR LE RETOUR À L'EMPLOI DES PERSONNES EXPÉRIMENTÉES

Niveau de formation	TAE	TPED	FTAE
< CAP/BEP	28,2 %	6,3 %	66,5 %
CAP/BEP	30,9 %	7,6 %	68,3 %
Bac	34,0 %	9,1 %	67,5 %
Bac +2	35,0 %	11,3 %	66,7 %
> Bac +2	33,5 %	11,4 %	60,3 %

Les titulaires d'un diplôme de niveau Bac, Bac+2 ou supérieur au Bac +2 affichent les meilleurs résultats en matière de TAE (respectivement 34,0%, 35,0% et 33,5%) et de TPED (9,1%, 11,3% et 11,4%). À l'inverse, les personnes ayant un niveau inférieur au CAP/BEP enregistrent les plus faibles taux (28,2% de TAE et 6,3% de TPED).

À l'inverse des autres indicateurs, la formation vers l'emploi direct profite d'abord aux profils intermédiaires : les titulaires d'un CAP/BEP (68,3%) et d'un Bac (67,5%) obtiennent les meilleurs résultats. Les plus diplômés (> Bac+2) affichent un taux d'insertion post-formation inférieur (60,3%), ce qui peut s'expliquer par des profils et des parcours professionnels beaucoup plus spécifiques.

FEMMES ET HOMMES : DES TRAJECTOIRES PROCHES, MAIS UNE INSERTION POST-FORMATION PLUS FAVORABLE AUX HOMMES

L'influence du genre sur l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi expérimentés varie sensiblement selon l'indicateur d'accès à l'emploi.

Lorsqu'il s'agit d'un retour à l'emploi direct, les trajectoires des hommes et des femmes restent très homogènes. Les femmes expérimentées affichent d'ailleurs des résultats légèrement plus favorables, tant sur le plan du taux d'accès à l'emploi (TAE : 32,5% contre 31,1% pour les hommes) que sur celui de sa pérennisation dans le temps (TPED : 8,7% contre 8,5%).

En revanche, cette dynamique s'inverse de manière marquée à la suite d'une formation : les hommes âgés de 50 ans et plus retirent un bénéfice plus immédiat avec un taux d'insertion post-formation de 68,8%, devançant les femmes de plus de six points (62,7%).

Ainsi, si les recrutements en accès direct ne révèlent pas de réelle disparité entre les sexes, la formation professionnelle apparaît comme un levier de reprise d'activité nettement plus porteur ou mieux valorisé pour les hommes.



**+ 6 points de FTAE
pour les hommes**

TAE et TPED :
écarts minimes

LE CUMUL DES VULNÉRABILITÉS : ANCIENNETÉ, STATUT SOCIAL ET TERRITOIRE

Au-delà des caractéristiques individuelles, certaines situations de vulnérabilité renforcent les difficultés d'insertion. Le chômage de longue durée, les difficultés sociales ou le lieu de résidence contribuent à accroître les écarts observés chez les demandeurs d'emploi expérimentés.

PLUS L'INSCRIPTION SE PROLONGE, PLUS L'INSERTION DEVIENT DIFFICILE

Les demandeurs d'emploi de longue durée enregistrent des taux d'accès à l'emploi après une formation (FTAE) sensiblement inférieurs à ceux des personnes non concernées par le chômage de longue durée.



-25 points de FTAE
pour les expérimentés en
chômage de longue
durée

Cet effet apparaît particulièrement marqué chez les demandeurs d'emploi expérimentés. Le FTAE atteint ainsi 55,1% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi DELD, contre 75,5% pour les non-DELD. Cet écart est également observé chez les demandeurs d'emploi expérimentés, avec un taux de 45,0% pour les DELD contre 69,7% pour les non-DELD.

Ces résultats suggèrent que le chômage de longue durée constitue un frein important au retour à l'emploi, y compris après une formation orientée vers l'emploi direct. Ces écarts peuvent traduire les effets du chômage prolongé, tels qu'une perte de repères professionnels, un éloignement durable du marché du travail, une moindre intensité des démarches de recherche d'emploi ou une adaptation plus difficile aux attentes des employeurs.

LES DIFFICULTÉS D'INSERTION DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

Les demandeurs d'emploi expérimentés bénéficiaires du RSA affichent des résultats sensiblement inférieurs à ceux des non-bénéficiaires : 15,7% contre 34,2% pour le TAE, 4,1% contre 9,3% pour le TPED et 51,1% contre 67,0% pour le FTAE.



-18,5 points de TAE
pour les **bénéficiaires**
du RSA

Les écarts, de près de vingt points pour le TAE et de seize points pour le FTAE, peuvent traduire des freins importants au retour à l'emploi lorsqu'il y a un cumul de l'âge et des difficultés sociales.

L'IMPACT DU LIEU DE RÉSIDENCE

Les demandeurs d'emploi expérimentés résidant en QPV se distinguent par des niveaux d'insertion inférieurs à ceux des personnes résidant hors QPV.



- 6,9 points de TAE
pour les expérimentés
résidant en QPV

Leur taux d'accès à l'emploi s'établit à 25,4%, contre 32,3% pour les demandeurs d'emploi ne résidant pas en QPV. Le taux de présence en emploi durable est également plus faible (5,9% contre 8,9%).

Ces résultats mettent en évidence un effet cumulatif entre les difficultés liées à l'âge et celles associées au territoire de résidence.

COMMENT SE DISTINGUENT LES PROFILS DE DEMANDEURS D'EMPLOI EXPÉRIMENTÉS ?

Les analyses précédentes ont permis de brosser le portrait des demandeurs d'emploi expérimentés, d'examiner leurs parcours de formation et d'évaluer leur retour à l'emploi. Elles mettent en évidence une population loin d'être homogène, dont les trajectoires et les perspectives d'insertion varient selon les caractéristiques individuelles, les parcours professionnels ou encore les conditions de retour à l'emploi. Il apparaît dès lors nécessaire d'aller au-delà de cette lecture afin d'identifier les principaux profils qui composent cette population.

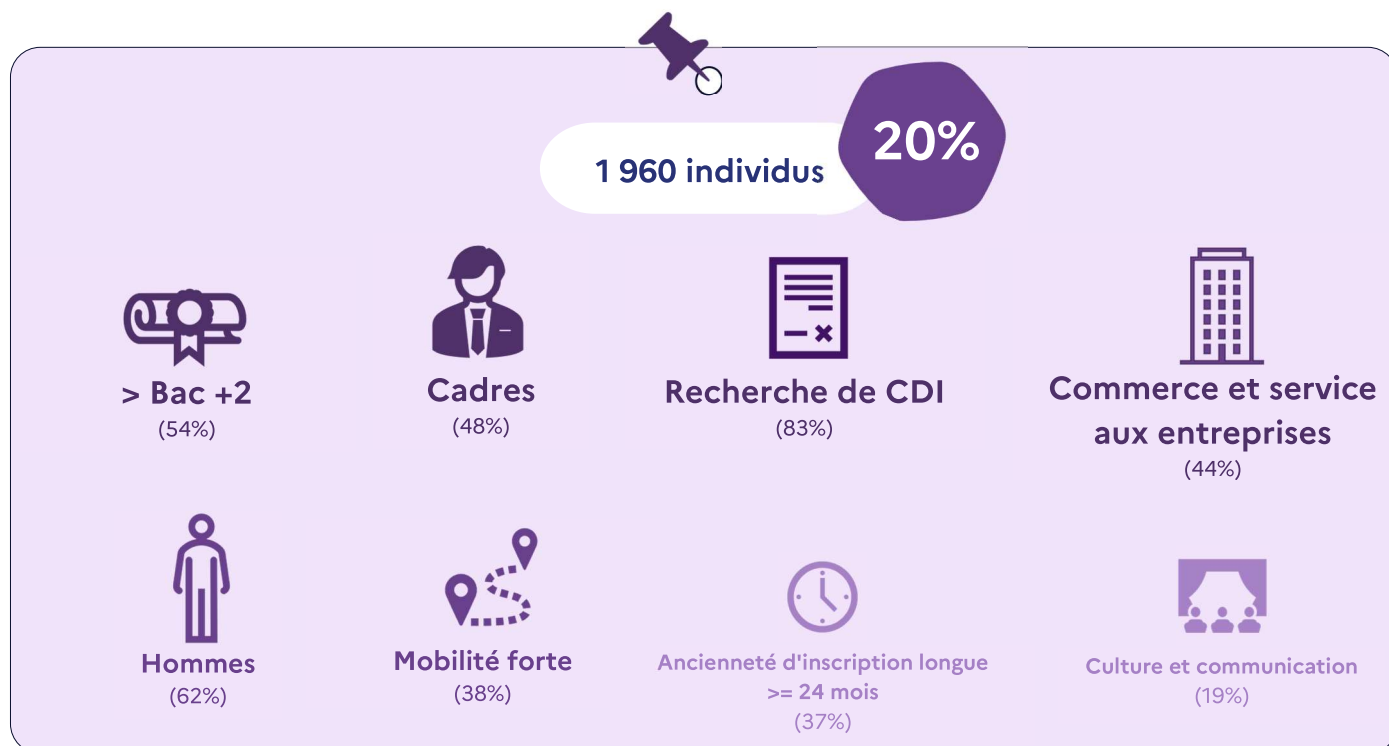
Dans cette perspective, une analyse des correspondances multiples (ACM) a été réalisée. Cette méthode statistique permet de synthétiser un grand nombre de variables qualitatives et de mettre en évidence les proximités et les oppositions entre les individus, afin de révéler les principales structures de la population étudiée.

Les résultats de l'ACM ont ensuite servi de base à une classification ascendante hiérarchique (CAH). Cette méthode consiste à regrouper progressivement les individus les plus semblables afin de constituer des groupes homogènes. Le nombre de groupes retenu a été déterminé à partir de l'analyse de la perte d'inertie, qui mesure l'information perdue lors des regroupements successifs. L'observation du graphique de perte d'inertie et du dendrogramme a conduit à retenir une partition en quatre profils, correspondant au meilleur compromis entre simplicité de lecture et capacité à rendre compte de la diversité des situations observées.

Parmi ces quatre profils, l'un d'entre eux regroupe essentiellement des individus présentant des caractéristiques atypiques ou peu fréquentes au sein de la population étudiée. Ce groupe ne représente qu'environ 4% de l'échantillon de 10 000 demandeurs d'emploi expérimentés utilisés pour l'analyse. Compte tenu de son faible poids et de son caractère très spécifique, il ne fera pas l'objet d'une présentation détaillée dans la suite de l'étude. Les analyses qui suivent se concentreront donc sur les trois principaux profils, qui rassemblent à eux seuls près de 96% des individus et permettent de décrire les situations les plus représentatives des demandeurs d'emploi expérimentés.



PROFIL 1 : LES CADRES QUALIFIÉS ET MOBILES



Ce profil, qui regroupe 1 960 individus, se distingue par un niveau élevé de qualification et de formation. Près de la moitié des individus occupent ou recherchent des postes de cadre (48%), tandis que 28% sont agents de maîtrise ou techniciens. Par ailleurs, plus d'un individu sur deux est diplômé supérieur au bac+2 (54%). Le profil présente une majorité d'hommes (62%), tout en restant relativement mixte comparativement aux autres groupes.

Ces individus disposent de nombreux atouts favorisant leur retour à l'emploi. Ils bénéficient notamment d'une forte capacité de mobilité, avec 38% présentant une mobilité forte et 32% une mobilité moyenne, ainsi qu'un accès quasi généralisé au permis de conduire (94%). Ils résident majoritairement dans des territoires économiquement dynamiques, notamment au sein de l'axe économique estuarien (41%) et plus largement en Loire-Atlantique (54%), offrant un accès plus important aux opportunités d'emploi.

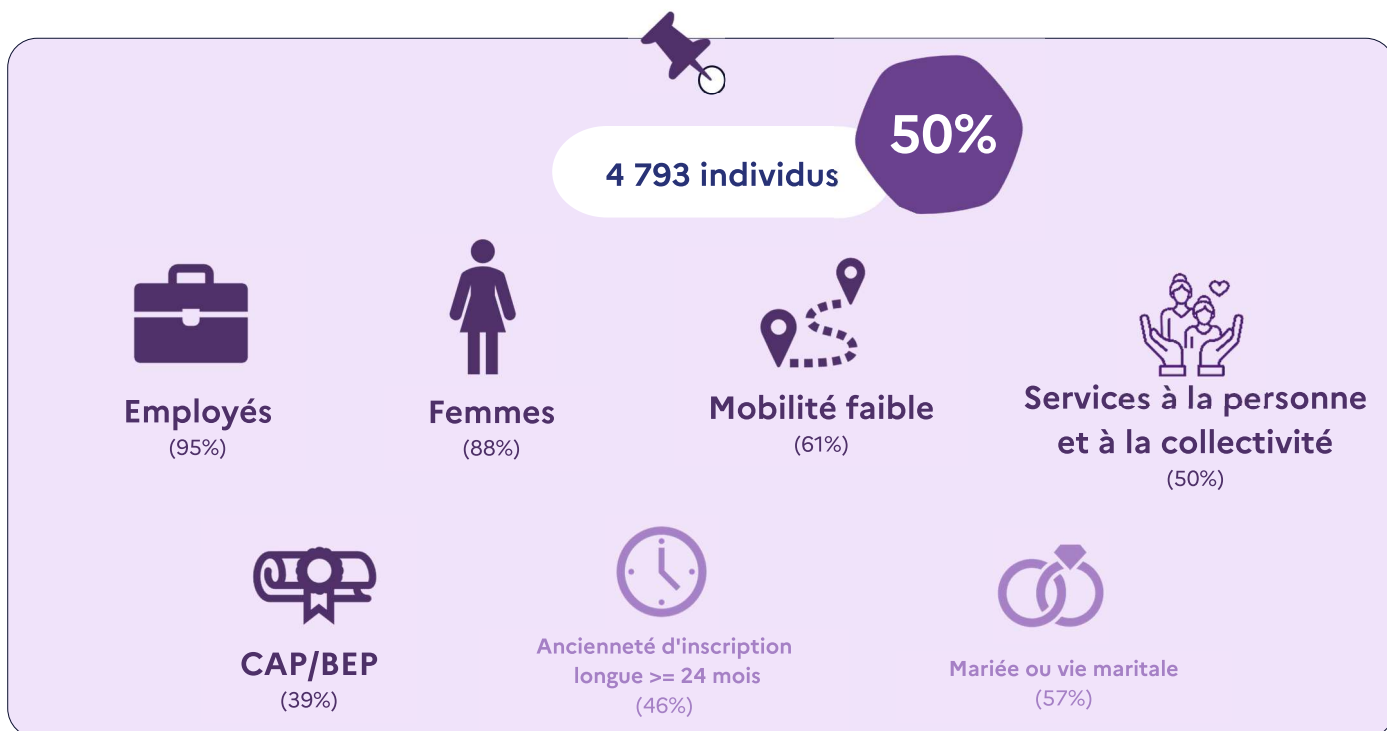
Leurs recherches d'emploi s'orientent principalement vers le commerce et les services aux entreprises (44%), mais également vers les métiers de la culture et de la communication (19%). Cette orientation vers des métiers souvent moins physiques et plus qualifiés, traduit des aspirations professionnelles en adéquation avec leur niveau de compétences et leur parcours professionnel.

Par ailleurs, ce profil se distingue par une forte orientation vers l'emploi durable : 83% des individus recherchent un CDI, soit la proportion la plus élevée parmi les trois profils. Cette préférence traduit des attentes fortes en matière de stabilité professionnelle, cohérentes avec leur niveau de qualification, leur expérience et leur positionnement sur des métiers qualifiés.

Si une part non négligeable de ces demandeurs d'emploi est inscrite depuis 24 mois ou plus (37%), leur situation apparaît globalement plus favorable que celle des autres profils. Ils sont davantage indemnisés (59%), peu concernés par l'obligation d'emploi (7%) et présentent les plus faibles proportions de bénéficiaires du RSA (5%) et de résidents en QPV (3%).

L'ensemble de ces caractéristiques fait de ce groupe le profil le plus proche de l'emploi. Les difficultés relèvent davantage d'un enjeu de repositionnement professionnel que d'un manque de qualification : il s'agit surtout de valoriser l'expérience acquise, de faire correspondre davantage le parcours aux opportunités disponibles et, si nécessaire, d'actualiser certaines compétences pour accompagner les évolutions du marché du travail.

PROFIL 2 : LES FEMMES EMPLOYÉES DES SERVICES À LA PERSONNE, PEU MOBILES



Ce profil, majoritaire avec 4 793 individus, se caractérise par une très forte féminisation (88%) et une prédominance quasi exclusive d'employés (95%). Les niveaux de formation sont globalement intermédiaires, avec une majorité de personnes titulaires d'un CAP/BEP (39%) ou d'un baccalauréat (23%), traduisant des parcours professionnels souvent orientés vers des métiers opérationnels ou de service.

Les recherches d'emploi se concentrent principalement dans les secteurs des services à la personne et à la collectivité (50%) ainsi que du commerce et des services aux entreprises (32%). Ces secteurs, bien que générateurs d'emplois, sont également marqués par une forte concurrence et des conditions de travail parfois contraignantes.

Ce groupe se caractérise également par une ancienneté importante au chômage : près d'une personne sur deux (46%) est inscrite depuis plus de 24 mois, ce qui témoigne d'une forte exposition au chômage de très longue durée. Cette situation peut entraîner une fragilisation des parcours professionnels et une perte de confiance dans le retour à l'emploi.

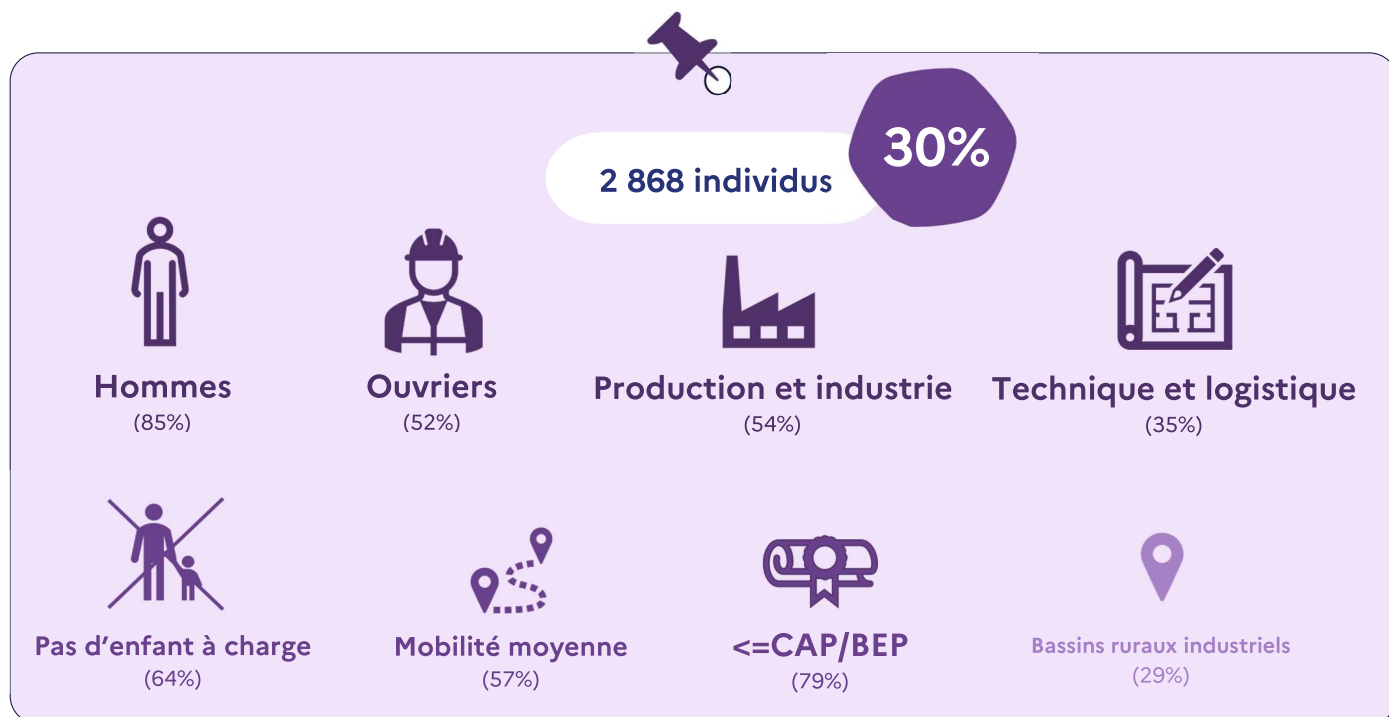
Les freins périphériques à l'emploi apparaissent particulièrement marqués au sein de ce profil. La mobilité constitue notamment un obstacle majeur : 61% des individus présentent une mobilité faible et seulement 1,6% une mobilité forte. Cette contrainte peut limiter l'accès aux opportunités professionnelles.

Par ailleurs, ce profil concentre davantage de situations de vulnérabilité sociale et personnelle. La part des personnes relevant de l'obligation d'emploi est relativement élevée (22%), suggérant la présence plus fréquente de problématiques de santé ou de handicap susceptibles de compliquer les trajectoires professionnelles. On observe également une proportion plus importante de personnes divorcées, séparées ou veuves (24%), pouvant refléter des situations familiales plus fragiles et des contraintes organisationnelles supplémentaires.

L'âge relativement élevé de ce groupe constitue un autre facteur de fragilité : 65% des individus ont 55 ans ou plus. À cela s'ajoute une sur-représentation des publics fragilisés, avec 7,8% de bénéficiaires du RSA et 7,1% de résidents en QPV.

L'ensemble de ces caractéristiques dessine un profil cumulant plusieurs freins à l'emploi, tant professionnels que sociaux et territoriaux. Ces demandeurs d'emploi apparaissent ainsi exposés au risque d'exclusion durable du marché du travail et peuvent nécessiter un accompagnement renforcé, mobilisant à la fois des leviers d'insertion professionnelle, de mobilité et de soutien social.

PROFIL 3 : LES OUVRIERS INDUSTRIELS ET RURAUX PEU QUALIFIÉS



Ce profil, qui regroupe 2 868 individus, se caractérise par une prédominance masculine (85%) et par une sur-représentation des ouvriers (52%) et des employés (42%). Leur niveau de formation est globalement faible : près de huit individus sur dix (79%) possèdent un niveau inférieur ou égal au CAP/BEP. Cette faible qualification peut constituer un frein au retour à l'emploi, notamment dans un contexte de transformation des métiers industriels.

Ce groupe est fortement implanté dans des territoires ruraux ou industriels. Il réside principalement dans les bassins ruraux industriels (29%) et les bassins urbains (25%), témoignant d'un ancrage territorial marqué. Les recherches d'emploi se concentrent très largement dans les secteurs de la production et de l'industrie (54%) et de la technique et logistique (35%). Cette spécialisation sectorielle traduit des parcours professionnels fortement liés à un secteur d'activité précis, ce qui peut rendre les reconversions professionnelles plus complexes.

La mobilité apparaît intermédiaire : si plus de la moitié des individus présentent une mobilité moyenne (57%), plus d'un tiers (36%) disposent d'une mobilité faible. Cette situation peut limiter l'accès à certaines opportunités professionnelles, en particulier dans les territoires ruraux où l'offre d'emploi est moins diversifiée et où les déplacements constituent souvent une condition essentielle d'accès à l'emploi.

Sur le plan personnel, ce profil se distingue par une proportion importante de personnes célibataires (39%) et sans enfant à charge (64%). Cette configuration peut traduire une plus grande disponibilité potentielle pour la reprise d'emploi.

Ce groupe ressort toutefois plusieurs signes de fragilité économique et sociale. Près d'une personne sur deux n'est pas indemnisée (49%), tandis que 10% sont bénéficiaires du RSA et 10% résident en QPV, soit les proportions les plus élevées parmi les trois profils.

Enfin, bien que l'ancienneté au chômage soit légèrement moins élevée que pour le profil précédent, la part des demandeurs d'emploi inscrits depuis 24 mois ou plus reste importante (40%). Cette situation traduit un ancrage durable dans le chômage, dans un contexte de transformation des métiers industriels et logistiques.

Ces caractéristiques dessinent un profil de demandeurs d'emploi expérimentés majoritairement masculins, peu qualifiés et spécialisés dans des métiers industriels ou techniques. Leur retour à l'emploi peut nécessiter un accompagnement orienté vers le développement des compétences et la diversification des perspectives professionnelles dans un contexte de transformation des métiers industriels.

TABEAU DE SYNTHÈSE DES PROFILS

Typologie		Profil 1 N = 1 960	Profil 2 N = 4 793	Profil 3 N = 2 868	Ensemble de la région Pays de la Loire
AGE	50 à 54 ans	807 (41%)	1 639 (34%)	1 194 (42%)	29 273 (38%)
	55 à 59 ans	646 (33%)	1 844 (38%)	1 118 (39%)	28 121 (37%)
	60 ans et plus	507 (26%)	1 310 (27%)	556 (19%)	18 648 (25%)
SEXE	Femmes	747 (38%)	4 220 (88%)	438 (15%)	42 127 (55%)
	Hommes	1 213 (62%)	573 (12%)	2 430 (85%)	33 915 (45%)
NIVEAU DE FORMATION	<CAP/BEP	75 (3.8%)	841 (18%)	724 (25%)	12 855 (17%)
	CAP/BEP	140 (7.1%)	1 852 (39%)	1 548 (54%)	28 382 (37%)
	Bac	196 (10%)	1 095 (23%)	388 (14%)	12 922 (17%)
	Bac +2	500 (26%)	670 (14%)	137 (4.8%)	10 408 (14%)
	>Bac +2	1 049 (54%)	335 (7.0%)	71 (2.5%)	11 475 (15%)
QUALIFICATION	Indéterminé	13 (0.7%)	24 (0.5%)	22 (0.8%)	3 278 (4.3%)
	Ouvrier	23 (1.2%)	99 (2.1%)	1 501 (52%)	12 344 (16%)
	Employé	429 (22%)	4 549 (95%)	1 208 (42%)	46 734 (61%)
	Agent maîtrise technicien	546 (28%)	111 (2.3%)	119 (4.1%)	6 190 (8.1%)
	Cadre	949 (48%)	10 (0.2%)	18 (0.6%)	7 496 (9.9%)
ANCIENNETÉ D'INSCRIPTION	Moins de 6 mois	463 (24%)	937 (20%)	664 (23%)	17 775 (23%)
	Entre 6 et moins de 12 mois	361 (18%)	649 (14%)	441 (15%)	11 203 (15%)
	Entre 12 et moins de 24 mois	403 (21%)	1,023 (21%)	625 (22%)	16 005 (21%)
	24 mois et plus	733 (37%)	2 184 (46%)	1 138 (40%)	31 059 (41%)
MOBILITÉ	Aucune mobilité ou mobilité faible	576 (29%)	2 916 (61%)	1 032 (36%)	36 845 (48%)
	Mobilité moyenne	630 (32%)	1 802 (38%)	1 639 (57%)	31 249 (41%)
	Mobilité forte	754 (38%)	75 (1.6%)	197 (6.9%)	7 948 (10%)
PERMIS DE CONDUIRE	Oui	1 846 (94%)	3 919 (82%)	2 405 (84%)	63 467 (83%)
	Non	114 (5.8%)	874 (18%)	463 (16%)	12 575 (17%)
OBLIGATION D'EMPLOI	Oui	133 (6.8%)	1 070 (22%)	574 (20%)	14 095 (19%)
	Non	1 827 (93%)	3 723 (78%)	2 294 (80%)	61 947 (81%)
TYPE DE CONTRAT RECHERCHE	CDD ou saisonnier	337 (17%)	1 046 (22%)	667 (23%)	16 195 (21%)
	CDI	1 623 (83%)	3 747 (78%)	2 201 (77%)	59 847 (79%)
DOMAINE D'ACTIVITÉ RECHERCHE	Commerce et services aux entreprises	861 (44%)	1 520 (32%)	67 (2.3%)	18 545 (24%)
	Culture et communication	365 (19%)	90 (1.9%)	39 (1.4%)	3 482 (4.6%)
	Production et industrie	221 (11%)	201 (4.2%)	1 556 (54%)	15 159 (20%)
	Services à la personne	323 (16%)	2 374 (50%)	113 (3.9%)	21 606 (28%)
	Technique et logistique	100 (5.1%)	125 (2.6%)	1 003 (35%)	9 720 (13%)
	Tourisme et restauration	88 (4.5%)	483 (10%)	89 (3.1%)	4 693 (6.2%)
	Autres	2 (0.1%)	0 (0%)	1 (<0.1%)	2 837 (3.7%)
SITUATION FAMILIALE	Célibataire	475 (24%)	917 (19%)	1 131 (39%)	19 357 (25%)
	Marié(e) ou vie maritale	1 100 (56%)	2 741 (57%)	1 316 (46%)	41 418 (54%)
	Divorcé, Séparé ou Veuf(ve)	385 (20%)	1 135 (24%)	421 (15%)	15 267 (20%)
NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE	Pas d'enfant	951 (49%)	2 682 (56%)	1 823 (64%)	42 919 (56%)
	Un enfant	429 (22%)	1 105 (23%)	383 (13%)	15 043 (20%)
	Deux enfants	411 (21%)	661 (14%)	356 (12%)	11 357 (15%)
	Trois enfants ou plus	169 (8.6%)	345 (7.2%)	306 (11%)	6 723 (8.8%)
BASSINS D'EMPLOI	Bassins axe économique estuarien	794 (41%)	1 035 (22%)	618 (22%)	18 950 (25%)
	Bassins du littoral	306 (16%)	797 (17%)	305 (11%)	11 473 (15%)
	Bassins emploi urbains	430 (22%)	1 321 (28%)	705 (25%)	19 197 (25%)
	Bassins ruraux enclavés	114 (5.8%)	472 (9.8%)	400 (14%)	8 147 (11%)
	Bassins ruraux industriel	312 (16%)	1 160 (24%)	826 (29%)	18 050 (21%)
	Autres bassins d'emploi	4 (0.2%)	8 (0.2%)	14 (0.5%)	225 (0.3%)
DEPARTEMENTS	Loire Atlantique	1 049 (54%)	1 561 (33%)	887 (31%)	27 537 (36%)
	Maine et Loire	371 (19%)	1 045 (22%)	759 (26%)	17 205 (23%)
	Mayenne	64 (3.3%)	311 (6.5%)	226 (7.9%)	4 664 (6.1%)
	Sarthe	183 (9.3%)	740 (15%)	469 (16%)	11 135 (15%)
	Vendée	293 (15%)	1 136 (24%)	527 (18%)	15 501 (20%)
INDEMNISE	Oui	1 149 (59%)	2 545 (53%)	1 449 (51%)	40 580 (53%)
	Non	811 (41%)	2 248 (47%)	1 419 (49%)	35 462 (47%)
RSA	Bénéficiaire	100 (5.1%)	373 (7.8%)	294 (10%)	5 879 (7.7%)
	Non bénéficiaire	1 860 (95%)	4 420 (92%)	2 574 (90%)	70 163 (92%)
QPV	Réside	57 (2.9%)	339 (7.1%)	287 (10%)	5 400 (7.1%)
	Ne réside pas	1 903 (97%)	4 454 (93%)	2 581 (90%)	70 642 (93%)

CONCLUSION

Cette étude met en évidence la diversité des situations des demandeurs d'emploi expérimentés. Derrière une caractéristique commune, une expérience professionnelle déjà acquise, se cachent des profils aux parcours, aux ressources et aux difficultés très différents. Les analyses montrent que les facteurs influençant le retour à l'emploi sont multiples et résultent de la combinaison de caractéristiques individuelles, de conditions de vie, de trajectoires professionnelles et des besoins du marché du travail.

Les trois profils identifiés illustrent cette diversité. Certains demandeurs d'emploi disposent d'une expérience et de compétences qui favorisent un retour relativement rapide à l'emploi. D'autres, souvent confrontés à un chômage de longue durée, cumulent plusieurs freins, tels que des problèmes de santé, une qualification devenue moins adaptée ou des difficultés de mobilité. Enfin, un troisième groupe est davantage exposé aux transformations des secteurs industriels et logistiques, où les évolutions des métiers rendent parfois nécessaires une reconversion ou une montée en compétences.

Au-delà des spécificités de chaque profil, plusieurs enseignements transversaux se dégagent. L'ancienneté au chômage, le niveau de qualification, la nature des expériences professionnelles, les contraintes de mobilité ou encore les réalités économiques des territoires influencent fortement les perspectives de retour à l'emploi. Ces résultats rappellent que les demandeurs d'emploi expérimentés ne peuvent être appréhendés comme un ensemble homogène et que leurs besoins d'accompagnement diffèrent selon leur situation.

Dans un contexte marqué par les évolutions démographiques, les tensions de recrutement dans certains métiers et les transformations des compétences attendues par les employeurs, la valorisation de l'expérience professionnelle constitue un enjeu majeur. L'accompagnement des demandeurs d'emploi expérimentés passe à la fois par la reconnaissance des compétences acquises au cours de leur parcours, par le maintien de leur employabilité et, lorsque cela est nécessaire, par des démarches de formation ou de reconversion adaptées.

En apportant une connaissance plus fine des caractéristiques et des trajectoires de ces demandeurs d'emploi, cette étude contribue à mieux comprendre les enjeux liés à leur retour à l'emploi. Elle met en évidence l'intérêt d'une approche différenciée, tenant compte de la diversité des profils et des contextes territoriaux, afin d'adapter les réponses apportées et de favoriser une insertion professionnelle durable.



En savoir plus

LES DEMANDEURS D'EMPLOI EXPÉRIMENTÉS

Cette publication est la propriété de France Travail Pays de la Loire. La mention de la source, à savoir France Travail Pays de la Loire, doit être impérativement portée sur toute publication.

Directeurs de la publication
Catherine ADNOT-MALLET et Jean-Marc VIOLEAU

Directeur de la rédaction
Vincent RAGOT

Réalisation
Service Statistiques, Études et Évaluation – Margot PHILIPPE

Contact
statspdl@francetravail.fr

France Travail
1 rue de la Cale Crucy
44100 Nantes

➔ francetravail.fr

